



LE DEVOIR

VOL. CV N° 174

LE DEVOIR, LE MARDI 5 AOÛT 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

CORRUPTION

Montréal manque de « preuves » malgré les aveux de ses anciens ingénieurs

BAHADOR ZABIHIYAN

La Ville de Montréal n'a pas assez de « preuves » pour intenter une procédure en recouvrement contre les anciens ingénieurs municipaux Robert Marcil et Gilles Vézina, qui ont reconnu avoir accepté des cadeaux de la part d'entrepreneurs lors de leur passage à la commission Charbonneau ainsi que devant le conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec, a appris *Le Devoir*.

Les deux ex-ingénieurs municipaux ont déjà reconnu avoir reçu de nombreux cadeaux de la part d'entrepreneurs œuvrant dans le domaine de la construction, alors que ces derniers faisaient affaire avec la Ville de Montréal, lors de leur passage à la commission Charbonneau.

Plus récemment, M. Vézina avait reconnu devant l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) qu'il avait accepté entre 2000 et 2009, à de nombreuses reprises, « des avantages indus » de la part d'entrepreneurs faisant affaire avec la Ville. Il a été symboliquement radié pour trois ans, car il est désormais à la retraite. M. Marcil a aussi plaidé coupable devant l'OIQ, reconnaissant s'être placé en situation de conflit d'intérêts. M. Marcil attend de recevoir sa sanction de la part de l'OIQ. Lors des audiences de la commission Charbonneau, l'ancien directeur des travaux publics avait raconté avoir reçu des cadeaux, des bouteilles de vin et avoir effectué des visites chez des entrepreneurs à qui la Ville accordait des contrats, notamment lorsqu'il était directeur du service de la réalisation des travaux.

« À l'affût » de nouvelles informations

Malgré tout, les avocats de la Ville de Montréal estiment qu'il n'y a pas assez de preuves pour intenter des procédures en recouvrement. « Quant à messieurs Vézina et Marcil, aucune procédure en recouvrement à leur égard n'a été entreprise à ce jour », explique la porte-parole de la Ville de Montréal Valérie De Gagné au *Devoir*.

VOIR PAGE A 8 : PREUVES



Jacques Pétrin, le président du Comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre de la CSQ, a répertorié une sélection d'ouvrages, dont plusieurs seront accompagnés d'un guide pédagogique.

Lectures LGBT pour les écoliers

La CSQ veut voir les écoles et les CPE parler de diversité sexuelle

MÉLANIE LOISEL

Papa porte une robe, La fille qui voulait être un garçon, Mademoiselle Zazie a-t-elle un zizi? Voici quelques-unes des suggestions de lecture que la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) veut proposer aux centres de la petite enfance (CPE) et aux écoles primaires. Une liste de littérature jeunesse, dont *Le Devoir* a obtenu copie, a été dressée pour aborder les questions de l'homosexualité, la bisexualité, des transgenres, de la diversité des familles et de l'intimidation. Ce genre d'initiative a suscité ces derniers mois une vive opposition en France.

Sur cette liste qui contient une trentaine de titres, on retrouve principalement des livres de fiction d'une dizaine de pages où on explique aux enfants diverses réalités des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT). Dans *La princesse qui n'aimait pas les princes*, on raconte par exemple l'histoire de la fille d'un roi qui rejette tous les prétendants qui lui sont présentés et qui tombe amoureuse d'une fée. Dans *Tango a deux papas et pourquoi pas?*, on parle plutôt de deux manchots mâles inséparables qui se mettent à couver un œuf, puis élèvent leur petit poussin Tango.

Lutter contre les préjugés

« Ce sont tous des volumes où on aborde certains stéréotypes, il n'y a pas d'affaires de sexe », tient à rassurer Jacques Pétrin, le président du Comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre de la CSQ, qui a dressé la liste de lecture.

Ces dernières années, ce retraité ouvertement homosexuel et père de famille a répertorié les titres et lu presque tous les livres pour être en mesure d'arriver avec des suggestions de lecture concrètes et des guides pédagogiques pour inciter les CPE et les écoles à se les procurer. Cette initiative vise d'abord à lutter contre les préjugés à

VOIR PAGE A 8 : LECTURES

AUJOURD'HUI



Actualités · Le massacre de Lachine a 325 ans. Ce tournant des relations avec les Premières Nations sombre peu à peu dans l'oubli. Page A 2

Le Monde · L'Ukraine appelle les civils à quitter les zones rebelles. Pendant ce temps, l'armée russe s'exerce à la frontière. Page A 5

Économie · Agropur lorgne le marché asiatique. La coopérative en expansion vient aussi de faire trois importantes acquisitions aux États-Unis. Page B 1



Avis légaux.....	A 4
Décès.....	B 4
Météo.....	B 6
Mots croisés.....	B 6
Petites annonces.....	B 4
Sudoku.....	B 6

LA MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

L'échec du Canada d'Henri Bourassa

Éclatait il y a cent ans ces jours-ci la Première Guerre mondiale, un conflit qui allait faire sur quatre ans 20 millions de victimes. Qu'en reste-t-il aujourd'hui en France, en Allemagne, au Québec? Troisième d'une série de quatre textes.

CHRISTIAN RIOUX
Correspondant à Paris

« **S**alaud », « traître », « fomenteur de trouble », « semeur de rébellion qui cultive la haine de tout ce qui est britannique », gratte-papier « qui trafique lâchement les faits et se cache derrière le journalisme comme un serpent dans l'herbe ». Pendant la guerre de 14-18, peu de qualificatifs auront été épargnés dans la presse canadienne-anglaise de l'endroit de Henri Bourassa, le fondateur du *Devoir*. Le *Saturday Night* de Toronto ira jusqu'à écrire que « chaque jour, en Europe, on pend comme traîtres des gens qui ne font rien de plus mal ».

Lorsque la Première Guerre mondiale est déclarée, dans les premiers jours d'août 1914, le

petit-fils de Louis-Joseph Papineau n'est pourtant pas au Canada. Il est en voyage en France, en Allemagne et en Belgique, où il est invité à prononcer des conférences. Il s'en faut d'ailleurs de peu qu'il soit bloqué sur place et fait prisonnier comme le fut pendant quatre ans le député de la Beauce Henri-Séverin Béland. Il rentre en France par la Belgique et doit franchir les frontières à pied faute de train. Mais il prend le temps d'admirer l'« union sacrée » qui s'impose d'emblée en France en ces premiers jours d'une guerre que chacun prévoit fulgurante mais courte.

« Fin observateur, Bourassa est par principe

VOIR PAGE A 8 : ÉCHEC

D Lire aussi : Un éditorial d'Henri Bourassa publié le 5 juin 1916, ainsi qu'une chronologie canadienne de la guerre. Sur *LeDevoir.com*



Le 22^e bataillon, premier bataillon canadien-français, part de Saint-Jean de Terre-Neuve en 1915. Après quelques semaines d'entraînement en Grande-Bretagne, les troupes iront combattre en France.

PROCHE-ORIENT

Trois jours de répit pour négocier

Israël rejoint le Hamas au Caire, mais prévient qu'il est à Gaza pour rester

JONAH MANDEL
SAKHER ABOU EL-OUN
à Jérusalem

Israël et le Hamas ont accepté la proposition égyptienne d'une trêve de 72 heures à partir de mardi dans la bande de Gaza, peu après que l'armée israélienne a affirmé n'avoir aucune intention de sortir de l'enclave palestinienne, au 29^e jour de l'offensive.

La Maison-Blanche a salué la proposition égyptienne et souligné qu'il appartenait désormais au mouvement islamiste palestinien de tenir ses engagements.

La balle est désormais dans le camp du Hamas, qui doit « démontrer qu'il respectera le cessez-le-feu », a déclaré sur CNN Antony Blinken, directeur adjoint du Conseil de sécurité nationale, le cabinet de politique étrangère de Barack Obama.

Plus tôt, un responsable égyptien avait annoncé que « les contacts de l'Égypte avec les différentes parties ont permis d'obtenir une trêve de 72 heures à Gaza à partir de 8 h locales demain [mardi] matin et que le reste des délégations se rend au Caire pour de plus amples négociations ».

« Israël respectera le cessez-le-feu à partir de demain à 8 h [5 h GMT] », a ensuite déclaré un responsable israélien ayant requis l'anonymat, qui a confirmé qu'une délégation de son pays se rendrait bien dans la capitale égyptienne.

Ce responsable a ajouté qu'Israël avait déjà accepté une proposition égyptienne similaire

VOIR PAGE A 8 : NÉGOCIÉ

ACTUALITÉS

Il y a 325 ans, le massacre de Lachine

Oubliée par les manuels d'histoire, l'attaque des Iroquois a été un tournant dans les relations avec les Premières Nations

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Les gens de Montréal ont peur. A quelques kilomètres de leur ville fortifiée, du côté de Lachine, des colons ont été massacrés par les Iroquois. Presque toutes les maisons sont détruites.

C'était il y a 325 ans, le 5 août 1689. On dit longtemps dans la colonie que ce fut «l'année du massacre». La population montrealaise en est très fortement ébranlée. La seule vision des orphelins que les autorités ramènent à Montréal suffit déjà à jeter l'effroi. Même des religieux prennent peur. Pour calmer les esprits, on en retourne d'ailleurs certains en France.

Le massacre de Lachine, longtemps souligné dans les manuels d'histoire des écoles, est à peu près oublié aujourd'hui. Pourtant, il s'agit bien d'un moment charnière qui met notamment en lumière les relations entretenues avec les Premières Nations au cours des terribles guerres franco-iroquoises.

Les Iroquois frappent alors les expéditions commerciales qui progressent chez eux, vers les Grands Lacs, «les Pays d'en haut». Avec d'autres, le marquis Jacques de Denonville, appuyé par l'intendant de la colonie Jean Bochart de Champigny, mène une offensive au nom du roi. À Québec, l'intendant vient d'ailleurs d'installer un buste de Louis XIV afin que les sujets puissent apprécier les traits de leur maître.

Denonville est donc chargé de mener une expédition militaire contre ces autochtones. Des soldats réguliers, des miliciens et aussi des Amérindiens constituent le corps expéditionnaire. Ils attaquent les Tsonnontouans, une des cinq nations iroquoises. Connue aujourd'hui sous le nom de Sénécas, ce peuple résiste tout d'abord à la surprise grâce à sa maîtrise du terrain et de son sens de l'escarmouche. Mais les Sénécas cèdent bientôt devant la poussée guerrière de l'armée coloniale constituée de plus d'un millier d'hommes.

Le 14 juillet 1687, dans cette vaste quête qui vise à assurer le contrôle du territoire de la traite des fourrures, Denonville et ses hommes attaquent le village de Ganondagan. Ce centre majeur de la vie des Sénécas tombe. Torche à la main, les troupes de Denonville détruisent les habitations autant que les réserves de nourriture. Ils feront de même partout où ils passent, ne faisant pas de quartier.

Au fort Frontenac, aujourd'hui Kingston, Denonville rassemble tous les Iroquois qu'il peut capturer sur son chemin. Le fort lui-même sert de traquenard. Ces prisonniers sont envoyés à Montréal pour y être expédiés ensuite en France, où ils seront contraints, s'ils survivent jusque-là, à ramer dans les galères de la couronne. Une trentaine de ces prisonniers parviennent finalement outre-Atlantique. Certains reviendront.

Contre-attaque

L'année suivante, dans la nuit du 5 août, les Iroquois profitent d'un temps orageux pour s'approcher de Lachine. Ils frappent à leur tour sans pitié.

Sur 77 maisons que compte alors Lachine, 56 sont rasées. Plusieurs colons sont massacrés, d'autres sont enlevés. Deux cents morts et blessés disent certaines sources. Beaucoup moins, affirment d'autres. Reste qu'en cette année 1689 les incursions iroquoises reprennent de plus belle au cœur même de la colonie française.

Plusieurs villages de la région de Montréal sont attaqués au cours de cette guerre terrible qui touche à son terme avec la Grande Paix de Montréal en 1701. Mais en attendant, une véritable psychose s'installe. Derrière chaque arbre se cache-t-il un Iroquois?

L'historienne Louise Deschênes estimait possible qu'un dixième des hommes de la colonie de ces années-là ait péri lors d'attaques amérindiennes. C'est énorme.

Le rêve de Lachine

Le massacre de Lachine augmentera encore la charge symbolique que porte ce haut lieu de l'histoire d'Amérique qu'est Lachine. Situé au bord des rapides, Lachine est aussi la marque d'un rêve sur lequel percuta la réalité.

Pour ceux qui exploraient plus en avant les suites du grand fleuve, trouver un passage vers l'Orient plutôt que vers les peaux de castor avait été la raison d'être de ces hommes.

Samuel de Champlain espère être le premier à trouver de ce côté un passage vers les Indes. Mais il doit rebrousser chemin à cause des rapides, qu'il baptisa Sault-Saint-Louis. Ses guides lui apprennent néanmoins qu'au-delà de ces barrières d'eau vive se trouvent trois grandes mers d'eau douce. Le rêve continue...

Sur les cartes d'époque, comme celle de Jean Guérard en 1634, on inscrit dans le



Guerrier iroquois dessiné par Jacques Grasset de Saint-Sauveur au XVIII^e siècle. La scalpation a profondément marqué l'imaginaire du Nouveau Monde.



Estampe Massacre et incendie à Lachine, 1689, 1925-1950

vaste espace indéfini qui va au-delà des Grands Lacs, qu'il se trouve là une clé qui ouvre les portes de l'Asie. Guérard écrit dans les limbes de sa carte qu'on «croit qu'il y a passage de là au Japon».

Cavelier de La Salle cherchera lui aussi dans les eaux tumultueuses du Saint-Laurent en amont de Montréal ce fameux passage vers l'Orient qui doit mener aux épices, à l'or, à la soie. L'installation de sa seigneurie de Saint-Sulpice débute à compter de 1666, mais l'aventurier vendit tout à Lachine pour poursuivre ailleurs, jusque dans sa mort au milieu du désert du Texas, sa folle quête de fortune.

Cette fascination pour l'Orient dont le nom même de Lachine témoigne encore est traduite merveilleusement par Jean Nicolet, un des coureurs des bois de Sameul de Champlain. Nicolet avait découvert le premier les Ouinipigous, dont l'orthographe anglaise Winnebagos s'est désormais imposée. Le chef de cette tribu invita Nicolet à un banquet. Certain d'être là au cœur d'un protocole chinois, Nicolet revêt pour l'occasion son plus beau vêtement qu'il a soigneusement apporté dans ses bagages : une précieuse robe chinoise brodée de fleurs et d'oiseaux. Il est probable que cet habit

vraiment très rare avait transi comme d'autres vers l'Europe par quelque missionnaire. En Europe, ces robes ne pouvaient être acquises qu'à des prix exorbitants. Mais un aventurier qui souhaitait découvrir un nouveau passage vers l'Orient pouvait-il s'éviter d'en acheter une et risquer ainsi d'entraver le protocole qu'il imaginait être celui de ses hôtes? Ces robes chinoises étaient donc un accessoire essentiel pour soutenir le regard qu'avaient sur eux-mêmes ces hommes prêts à tout, même à donner et à connaître des massacres.

Le Devoir

Ottawa souligne les 100 ans du début de la Première Guerre mondiale

LEE-ANNE GOODMAN à Ottawa

Le premier ministre Stephen Harper a souligné lundi à Ottawa le centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale, le 4 août 1914, en rappelant notamment que le conflit, malgré les énormes pertes humaines, a constitué un élément fondateur de la nation canadienne.

«Avec des pertes terribles, le Canada, en tant que pays véritablement indépendant, a été forgé dans les feux de la Première Guerre mondiale», a déclaré M. Harper devant une foule composée de vétérans et de militaires rassemblés au Musée canadien de la guerre.

Le premier ministre avait visité en matinée le Monument commémoratif de guerre du Canada sur la colline parlementaire, où il a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu.

Le dominion du Canada est entré de facto dans le conflit il y a un siècle lorsque la Grande-Bretagne a déclaré elle-même la guerre contre l'Allemagne. Le 4 août 1914 au soir, le gouverneur général du Canada, le duc de Connaught, a reçu un télégramme de Londres l'informant que la Grande-Bretagne était en guerre contre l'Allemagne. Le duc a alors annoncé au gouvernement de Robert Borden que le Canada était officiellement impliqué dans la Première Guerre mondiale.

Au total, 620 000 Canadiens se sont engagés sous les drapeaux britanniques pendant le conflit, et 419 000 d'entre eux ont traversé l'Atlantique; 60 000 ne reviendront jamais au pays.

620 000 Canadiens se sont engagés sous les drapeaux britanniques pendant le conflit, et 419 000 d'entre eux ont traversé l'Atlantique; 60 000 ne reviendront jamais au pays.

Tournant

Cette guerre est considérée comme un tournant de l'histoire canadienne, alors que le pays s'est débarrassé de son passé de colonie pour devenir un État indépendant de la mère patrie britannique. Les succès remportés par les soldats canadiens sur divers champs de bataille — dont Ypres, Vimy et Passchendaele — ont suscité un grand sentiment de fierté nationale, en plus de renforcer l'idée que le Canada pouvait se tenir seul sur la scène internationale, sans la Grande-Bretagne.

Le conflit a également donné l'occasion au Canada de soutenir des alliés dont la souveraineté et l'existence même étaient menacées, a dit M. Harper, avant d'ajouter que le pays le fait toujours aujourd'hui. «Voilà pourquoi, aujourd'hui, nous nous tenons de nouveau auprès de nos amis et alliés dont la souveraineté, dont l'intégrité territoriale, votre carrément les libertés et l'existence, sont encore à risque», a-t-il déclaré, en faisant référence aux positions fortes d'Ottawa en appui à l'Ukraine et Israël.

«Ce grand conflit se déroulant de l'autre côté de l'océan n'avait pas besoin de nous impliquer. Mais alors, tout comme maintenant, lorsque nos amis et les valeurs que nous partageons avec eux sont menacés, les Canadiens ne battent pas en retraite.»

«Justice et liberté; démocratie et État de droit; droits de l'homme et dignité humaine. Pendant un siècle, voilà ce pour quoi nos concitoyens se sont battus. Et voilà les notions que nous défendrons toujours.»

Le Devoir

La Presse canadienne

Pétrole lourd sur le fleuve : la fondation Suzuki fustige Québec

BAHADOR ZABIHIYAN

La Fondation David Suzuki a déploré que le ministère de l'Environnement ait autorisé l'exportation «par voie maritime» de «pétrole lourd» issu des sables bitumineux albertains sur le fleuve Saint-Laurent.

«Cette nouvelle suscite de vives inquiétudes pour la Fondation puisqu'elle pourrait être le prélude à des exportations massives de pétrole lourd sur le

fleuve Saint-Laurent, source d'eau potable pour 43 % des Québécois», déplore la fondation, dans un communiqué publié lundi.

Un reportage de Radio-Canada révélait lundi que c'est un pétrole lourd, non raffiné, issu des sables bitumineux de l'Alberta qu'achemine la compagnie Suncor par train depuis trois semaines à Sorel-Tracy. Ce pétrole est destiné à être exporté par bateaux.

«Il est déplorable que le mi-

nistère de l'Environnement ait autorisé l'exportation de pétrole lourd sur le fleuve sans que la population en soit informée et sans évaluation environnementale puisque ce projet comporte des risques pour l'environnement et la santé humaine», a indiqué la fondation Suzuki.

Kildair veut rassurer

La compagnie Kildair, qui stocke le pétrole reçu par train avant l'exportation, s'est voulue rassurante. Des gi-

cleurs ont été installés le long des voies de chemin de fer. Un protocole de sécurité est en train d'être mis en place en collaboration avec les municipalités concernées en Montérégie. Le CN va aussi faire circuler les trains à basse vitesse, et les rails seront inspectés régulièrement. De plus, les wagons servant à transporter le pétrole ne sont pas les DOT-111, souvent pointés du doigt après la tragédie de Lac-Mégantic, mais

des wagons-citernes plus robustes et plus modernes.

Suncor et Kildair n'ont pas eu besoin de passer par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, indique Radio-Canada.

Un premier navire chargé de pétrole albertain devrait quitter Sorel-Tracy vers le milieu du mois de septembre, puis emprunter le Saint-Laurent.

Le Devoir

ACTUALITÉS



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Les réfugiés du Bhoutan sont les immigrants non francophones qui ont le plus participé aux cours de francisation au Québec.

IMMIGRATION

Les Bhoutanais, champions de la francisation

En moyenne, 32,8% des immigrants ont suivi au moins un cours de français après leur arrivée

ISABELLE PORTER
à Québec

De tous les groupes d'immigrants ne parlant pas le français, les réfugiés du Bhoutan sont ceux qui ont participé le plus aux cours de francisation du Québec ces dernières années.

Selon le relevé du ministère de l'Immigration, 82,6% d'entre eux ont participé à au moins un cours de francisation dans les deux dernières années suivant leur arrivée.

La moyenne pour l'ensemble des immigrants ne parlant pas français est de 32,8%. Les données portent sur toutes les personnes arrivées en 2011 qui ont suivi un cours avant mars 2014.

Les cours de francisation ne sont pas obligatoires pour les immigrants. Le gouvernement leur laisse toutefois cinq ans après leur arrivée pour suivre des cours gratuitement. Dans sept cas sur dix, ils s'inscrivent au cours dès la première année et près de 90% de ceux qui le suivent ne décrocheront pas.

Après les Bhoutanais, ceux qui affichent le plus haut taux de participation sont les Colombiens (71,9%), les Afghans (71%) et les Irakiens (60,6%).

À l'autre extrême, le taux n'est que de 20,8% chez les ressortissants chinois et de 28,8% pour les gens originaires des Philippines. Parmi les groupes d'immigrants ne parlant pas le français qui viennent au Québec, les Chinois sont les plus nombreux avec près de 5000 nouveaux arrivants en 2011.

Au ministère, on juge que ces taux n'ont rien de surprenant puisque les réfugiés sont traditionnellement plus assidus au cours de francisation. Les réfugiés ont besoin d'aide et d'encadrement, et la francisation est une manière d'y parvenir, explique Jonathan Lavallée, porte-parole au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

«La grande majorité des personnes immigrantes qui proviennent du Bhoutan sont des personnes réfugiées, alors que l'immigration en provenance de Chine est en grande partie composée de gens d'affaires et de travailleurs qualifiés.»

Au Cégep Sainte-Foy où sont donnés les cours de francisation à Québec, on ne s'étonne pas des chiffres sur les Bhoutanais. «Je n'ai pas de données quantitatives là-dessus, mais au niveau qualitatif, c'est sûr que c'est une clientèle qui s'est montrée très motivée à apprendre. Ils sont présents, très assidus», explique la conseillère pédagogique, Mariève L'Abbé.

«Souvent, on est leur premier lieu d'attache donc il y a vraiment des liens qui se créent entre le personnel et les étudiants.»

Entre 2008 et 2013, le Canada a accueilli plus de 5000 Népal-Bhoutanais, dont 1058 sont venus à Québec. Certains vivaient dans des camps de réfugiés du Népal depuis plus de vingt ans. Les plus jeunes y sont nés et les plus vieux ont encore le souvenir du Bhoutan d'où ils ont été chassés. C'est notamment pour cela que certains se décrivent comme des Népalais et d'autres comme des Bhoutanais.

Le Devoir

L'Ebola a fauché près de 900 vies

L'Organisation mondiale de la santé a annoncé lundi que le bilan de la pire épidémie du virus d'Ebola jamais rencontrée s'établit maintenant à 887 morts, soit une hausse de 158 morts par rapport aux données publiées le 31 juillet. Au Nigeria, un médecin de Lagos ayant soigné un Libérien mort d'Ebola a été contaminé par le virus, deuxième cas recensé dans la plus grande ville d'Afrique de l'Ouest.

Soixante-dix autres personnes soupçonnées d'avoir été en contact avec le patient libérien font l'objet d'une surveillance. Huit d'entre elles ont été placées en quarantaine à Lagos, dont trois présentent des symptômes et ont subi des tests.

Le Libérien Patrick Sawyer, mort à Lagos fin juillet, était le premier cas mortel au Nigeria de l'épidémie d'Ebola, d'une gravité sans précédent, qui frappe depuis le début de l'année trois pays d'Afrique de l'Ouest: la Guinée, où elle s'est déclarée, la Libéria et la Sierra Leone. L'annonce de ce nouveau cas au Nigeria intervient alors que le bilan de cette fièvre hémorragique particulièrement meurtrière continue de s'alourdir, en dépit des mesures draconiennes prises pour la juguler.

Commerces et écoles fermés

Pour mieux combattre l'épidémie, commerces, bars et restaurants sont restés fermés lundi en Sierra Leone, où le président Ernest Bai Koroma a exhorté la population à «intensifier [ses] efforts dans la lutte» contre le virus, à l'occasion d'une journée décrétée chômée. «L'essence même de [la] nation est en jeu», a-t-il alerté.

«Dans ce combat, chaque individu compte. Si un individu, une famille, une communauté ou une ville n'agit pas, le risque augmente pour toute la nation», a insisté le chef de l'État dans une déclaration télévisée.

Les marchés et les rues de Freetown étaient déserts, à l'exception notamment des véhicules du ministère de la Santé arborant des messages de prévention ou d'hygiène tels que «L'Ebola est réel, ne mangez pas de viande de chauve-souris, ni de chauve-souris ou de fruits partiellement mangés par des animaux».

Des policiers en civil interrogeaient les rares passants sur leur destination et les ren-



Un infirmier épingle des informations au sujet d'Ebola sur un mur public à Monrovia, au Liberia.

voyaient chez eux. Les écoles sont fermées jusqu'à septembre, et par mesure prophylactique, des institutions gouvernementales ont décidé de diminuer «la fréquentation des visiteurs» dans la capitale et dans leurs bureaux de plusieurs villes.

Cas possible à New York

New York — Un homme était soigné lundi à l'hôpital Mount Sinai de New York pour des symptômes semblables à ceux d'Ebola et subissait des analyses pour déterminer s'il est infecté par le virus, a annoncé le centre hospitalier. «Le patient a récemment voyagé dans un pays de l'Afrique de l'Ouest où des cas d'Ebola ont été signalés», a dit l'établissement dans un communiqué. Le patient, dont ni l'identité ni la nationalité n'ont été révélées, a été isolé des autres patients et subissait lundi des analyses médicales pour déterminer l'«origine de ses symptômes», poursuit l'hôpital Mount Sinai.

Agence France-Presse

Au Liberia voisin, où les services sanitaires sont débordés, des habitants de Monrovia ont manifesté lundi dans la capitale pour protester contre la présence dans les rues de nombreux corps abandonnés par peur de contracter le virus. Des dizaines de personnes bloquaient les principales artères de Monrovia, où des barricades ont surgi depuis le week-end, notamment en banlieue.

En raison de la gravité de la crise sanitaire, la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf comme son homologue sierra-léonais ont renoncé à se rendre au sommet USA/Afrique qui s'est ouvert lundi à Washington en présence d'une quarantaine de chefs d'État du continent. Seule note d'optimisme, l'état du médecin américain Kent Brantly, infecté au Liberia et rapatrié aux États-Unis par avion sanitaire samedi pour y être traité, «paraît s'améliorer», selon un haut responsable sanitaire américain. Une de ses assistantes, l'Américaine Nancy Writebol, également infectée, sera rapatriée par avion sanitaire aux États-Unis mardi, a indiqué lundi l'organisation caritative SIM, pour laquelle elle travaille.

Agence France-Presse

Décès de Robert Cadotte, «mouton noir» de l'éducation

LISA-MARIE GERVAIS

Pour ses idées parfois à contre-courant, ses luttes contre la discrimination envers les enfants des milieux défavorisés, son franc-parler, la passion dévorante qu'il avait pour le métier d'enseignant et les idéaux de justice et de paix dont il était empreint, Robert Cadotte était certainement parmi les plus appréciés et respectés «moutons noirs» du milieu de l'éducation. Profondément intègre, c'est avec la même dignité que cet intellectuel proche des gens a mené son combat contre le cancer, qu'il a finalement perdu le 17 juillet dernier, à l'âge de 68 ans.

«Il est parti de la maison et s'en est allé en avant comme il a fait pour toutes ses causes: la tête haute», relate avec émotion sa femme et sa complice de toujours, Diane Savard. L'homme, formé en psychologie et titulaire d'un doctorat en éducation, s'est d'ailleurs toujours tenu debout, cela ne fait aucun doute dans l'esprit de ses amis qui regrettent son départ précipité.

«C'était un homme qui avait le courage de ses opinions, même s'il en a souvent payé le prix», souligne Eddy Dunn, un ex-directeur général adjoint qui a côtoyé Robert Cadotte alors qu'il était commissaire scolaire à la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Pour lui, c'était un des rares à avoir une vraie «pensée pédagogique». «Il défendait ses idées de pédagogie progressiste même si c'était à contre-courant. Il le faisait visière levée comme tous les chevaliers. Il était admirable».

«C'était un homme entier, intègre, tout d'un bloc mais pas toujours facile. Comme du bois franc: ça cogne dur», confie pour sa part son collègue et ami Charles Caouette, avec qui il a travaillé de près à la mise sur pied de l'école secondaire alternative Le Vitrail. «Il était parfois excessif mais toujours généreux. Il donnait beaucoup de son temps et était très engagé socialement. Je l'admirais et j'ai été content de travailler avec lui».

Son ami de longue date, Jean Hénaire, loue son énergie débordante. «Il avait des projets dans ses cartons pour les 20 prochaines années».

Engagé auprès des plus défavorisés

Né à Montréal, mais élevé à Laval-Ouest, Robert Cadotte, auteur de nombreux ouvrages, dont son plus récent, *Lettres aux enseignantEs. L'école publique va mal! Les solutions dont on ne veut pas parler*, a fait sa marque dès l'université, où il a fait partie du groupe de recherche «La maîtresse d'école», qui voulait réformer l'enseignement, notamment dans les milieux populaires. Il a très vite pris le parti de l'éducation pour tous et s'est dévoué pour les résidents de Hochelaga-Maisonneuve, où il avait élu domicile au début des années 1980. «Il avait la sincérité la plus profonde envers les démunis et aussi les handicapés. C'était son principal souci quand il était à la CSDM», note M. Dunn.

Fondateur et directeur du défunt Centre de formation sur l'enseignement en milieux défavorisés de l'UQAM, il a voulu sensibiliser les enseignants qui œuvraient dans ces quartiers plus difficiles. «Il voulait que les enseignants soient capables d'aborder les parents de ces familles qui ont parfois vécu de mauvaises expériences avec l'école», explique la veuve de M. Cadotte. «Il voulait leur montrer comment on pouvait amener les enfants plus loin, par-delà leur étiquette».

Son engagement dans la communauté d'Hochelaga-Maisonneuve s'est aussi traduit par son implication comme président du CLSC et administrateur de l'atelier d'histoire de l'arrondissement. Son ami Réjean Charbonneau rappelle qu'ensemble, ils ont mené diverses luttes, notamment pour la sauvegarde de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, de la vocation du musée Dufresne — où il a notamment contribué à la réalisation d'une exposition mémorable et très complète sur «l'école d'antan» — et plus récemment de l'école Baril, menacée de démolition pour ses problèmes de moisissures.

Visionnaire, cultivé, humaniste, Robert Cadotte en savait beaucoup sur la nature, ayant pour bible la *Flore laurentienne* du frère Marie-Victorin. «C'était un honnête homme de culture universelle au sens où on le définissait au 17^e et au XVIII^e siècle», soutient son ami Jean Hénaire. Et un intellectuel, indépendantiste très convaincu, près des préoccupations concrètes des gens. «Il tirait ses réflexions et ses idées du terrain qu'il occupait. Ce n'était pas un homme abstrait, il savait communiquer sa passion». Un hommage lui sera rendu par ses collègues et ses proches, à la rentrée scolaire en septembre.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFFEL LE DEVOIR

Robert Cadotte est décédé le 17 juillet à 68 ans.

ACTUALITÉS

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le 1420, Mont-Royal est remis sur le marché

JEANNE CORRIVEAU

En quête d'un acheteur pour l'ancien couvent du 1420, boulevard Mont-Royal, l'Université de Montréal a remis sur le marché le bâtiment patrimonial lundi matin par l'entremise d'une agence immobilière.

Comme plus aucun obstacle n'empêche la vente de l'immeuble, l'UdeM a confié à la firme d'évaluation immobilière CBRE le soin de trouver un acheteur. C'est à cette firme que l'université avait eu recours en 2008 pour conclure une entente avec le promoteur immobilier Catania, transaction qui ne s'est jamais concrétisée.

L'université a confirmé au *Devoir* qu'un mandat avait été donné à la firme à la suite d'un appel d'offres. Mais elle demeure avare de détails, indiquant ne pas avoir fixé de prix de vente pour l'immeuble ni avoir déterminé d'échéancier pour réaliser une transaction. «*Mais on espère trouver un acheteur le plus tôt possible*», a indiqué le porte-parole de l'université, Mathieu Filion.

À l'heure actuelle, il en coûte un million de dollars par année à l'université pour entretenir et chauffer le bâtiment.

Le site bénéficie d'un zonage résidentiel depuis 2009, mais l'université n'écarter pas la possibilité de vendre l'immeuble pour un autre type de projet.

Une saga

Il s'agit du début d'un nouveau chapitre dans un feuilleton qui a débuté il y a plus de 10 ans. Rappelons que l'UdeM avait acquis l'ancien couvent

des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie en 2003 au coût de 15 millions afin d'y aménager des salles de cours. Compte tenu des coûts élevés que nécessitait sa rénovation, l'université a finalement décidé de s'en défaire, préférant poursuivre son expansion dans la gare de triage d'Outremont.

À l'époque, le promoteur Catania avait offert 28 millions pour acquérir l'immeuble qu'il entendait convertir en condos de luxe. La contestation de citoyens devant les tribunaux a bloqué la transaction. En décembre 2012, l'université a finalement renoncé à vendre l'immeuble à l'entreprise dont un dirigeant est Paolo Catania qui fait face à des accusations de fraude dans le scandale immobilier du Faubourg Contrecoeur.

Et en mars dernier, la Cour suprême a refusé d'entendre les revendications des citoyens qui s'opposent au changement de vocation du bâtiment patrimonial.

Militant au sein du groupe de citoyens qui contestent la conversion de l'immeuble, le professeur de philosophie Michel Seymour continue de croire que le changement de zonage autorisé par les élus mont-réalis est illégal et contrevient au schéma d'aménagement.

L'inspecteur général Denis Gallant s'étant intéressé au dossier, les citoyens auraient souhaité que la Ville de Montréal attende son rapport avant de se prononcer sur l'avenir de l'immeuble. En mai dernier, l'administration Coderre a toutefois confirmé le maintien du zonage résidentiel du site.

Le Devoir

Plaidoyer pour commémorer l'ancien cimetière Saint-Antoine

CAROLINE MONTPETIT

L'Écomusée de l'au-delà, qui s'est donné pour mission la sauvegarde, la connaissance et la préservation du patrimoine funéraire du Québec, estime que la ville de Montréal devrait ériger un monument, place du Canada, pour témoigner de la présence de milliers de sépultures sur le site de l'ancien cimetière Saint-Antoine. Ce cimetière fut le plus important de la ville dans la première moitié du XIX^e siècle.

Or, depuis quelques mois, la ville de Montréal a entrepris des rénovations de la Place du Canada. Les sépultures qui seront prélevées par les archéologues sur le site seront transférées au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, où sera érigé un monument à leur mémoire autour de 2017.

Mais pour Alain Tremblay, de l'Écomusée de l'au-delà, ce projet ne vise qu'à donner bonne conscience à la ville, qui ignore ainsi les milliers de sépultures qui dorment peut-être encore sous la place du Canada et qui n'auront pas été déplacées par les travaux.

Dans une lettre envoyée au maire de Montréal, la présidente de l'Écomusée de l'au-delà, Louise Dusseault-Letocha, rappelle que l'Écomusée a déjà soumis quelques idées pour souligner la présence de l'ancien cimetière désacralisé et pour commémorer ce lieu.

À ce jour, la ville ne s'est engagée qu'à des croix dans le sol rénové de la place du Canada. Selon Alain Tremblay, ce projet est insignifiant par rapport à l'importance de l'ancien cimetière Saint-Antoine. «*Ils pensent*



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

La Ville de Montréal effectue actuellement des fouilles archéologiques à l'ancien cimetière Saint-Antoine, Place du Canada.

que les gens ne voudront plus aller dans le parc s'ils savent qu'il abrite des morts», dit-il.

Le site aurait en effet abrité de 40000 à 50000 sépultures, entre son ouverture, en 1799, et sa fermeture en 1855. Pour Alain Tremblay, il témoigne aussi de la période de transition entre le type de cimetière «*ad sanctum*», qui se trouvait sous ou près des églises, et les grands cimetières urbains d'aujourd'hui.

«*Avant cette époque, il était plus important d'être enterré près des saints que d'être enterré individuellement*», raconte-t-il. Avec les Lumières surgit une nouvelle vision de la mort, qui

favorise l'acquisition de lots individuels pour être enterré et l'érection de pierres tombales, ajoute-t-il. Des raisons d'hygiène justifient également que les cimetières soient désormais installés à l'extérieur de la ville fortifiée.

«*C'est un haut lieu de commémoration de l'Empire britannique*», ajoute M. Tremblay.

Mais le lieu s'urbanise lui aussi rapidement. En 1855, la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Montréal ferme le cimetière Saint-Antoine. On déménage de nombreuses sépultures au tout nouveau cimetière Notre-Dame-des-Neiges, sur la montagne. Les familles

aisées entre autres choisissent de réinhumer leurs morts au sommet du Mont-Royal. Le nombre de sépultures qui seraient demeurées au cimetière Saint-Antoine demeure donc inconnu. C'est d'autant plus vrai que la présence d'un ancien cimetière sur les lieux a été complètement occultée par l'ouverture de la place du Canada, en 1876.

Pour les membres de l'Écomusée de l'au-delà, les travaux entrepris cette année constituent donc une occasion rêvée de réparer ainsi une erreur historique.

Le Devoir

Un incendie dans un dépôt d'Iqaluit fait rage faute d'argent

Iqaluit — Un plan visant à éteindre l'incendie qui fait rage depuis des mois dans le dépôt d'Iqaluit, au Nunavut, et qui empoisonne l'air de la région, est toujours reporté parce que la Ville tente de trouver quelque chose pour défrayer cette coûteuse opération.

«*La Ville a adopté l'approche voulant que quelqu'un d'autre paie pour l'opération, et je crois qu'ils attendaient si quelqu'un allait se manifester*», a soutenu Darren Flynn, du ministère des Services communautaires et gouvernementaux pour le territoire nordique. Pour moi, ce ne serait vraiment pas exact de soutenir que cela n'a pas retardé le processus», a-t-il expliqué.

L'incendie pollue l'air depuis le 20 mai, en émettant entre autres dans l'atmosphère des substances chimiques toxiques.

Des responsables municipaux et territoriaux examinent un plan de 2,4 millions pour finalement venir à bout du brasier. La Ville a réclamé une

aide financière, mais une rencontre devant rassembler vendredi des responsables municipaux, territoriaux et fédéraux pour discuter du plan a été annulée. Le territoire a ensuite remis une lettre aux responsables municipaux, où sont décrites les diverses options dont dispose Iqaluit pour financer la lutte contre l'incendie avec ses propres fonds.

La Ville dispose de réserves financières de l'ordre de 7,5 millions, indique-t-on dans la missive du gouvernement territorial.

«*Ils ont peut-être identifié d'autres façons d'utiliser [cette réserve]*», a suggéré M. Flynn. Mais si vous économisez pour une voiture et qu'entre-temps, la chaudière flanche dans votre maison, vous allez bien entendu modifier votre budget. Tout ce que nous disons à la Ville, c'est qu'il faudra peut-être changer certaines priorités.»

La Presse canadienne



WALT ZEBOWSKI ASSOCIATED PRESS

James Brady avait été blessé par balle lors de l'attentat contre Ronald Reagan en 1981.

Mort de James Brady, porte-parole de Ronald Reagan et défenseur du contrôle des armes à feu

Washington — L'ancien porte-parole de la Maison-Blanche James Brady, qui fut blessé par balle lors de l'attentat contre le président Ronald Reagan en 1981, est décédé à l'âge de 73 ans, a annoncé sa famille lundi.

Dans un communiqué, ses proches expliquent que M. Brady, devenu un fervent partisan de législations plus restrictives sur la circulation des armes, est mort «*après une série de problèmes liés à sa santé*». «*Nous sommes immensément fiers de tout ce que Jim a accom-*

pli, que ce soit avant d'être blessé en ce jour fatidique de 1981, alors qu'il servait le président Ronald Reagan, ou dans les jours, les mois et les années qui ont suivi», ont-ils déclaré.

Le 30 mars 1981, James Brady avait été blessé avec trois autres personnes, dont le président américain, lorsque John Hinckley Junior avait ouvert le feu sur la délégation présidentielle à Washington.

Blessé à la tête, il était resté partiellement paralysé et avait des problèmes d'élocution.

À travers son initiative bapti-

sée «*Brady Campaign*», James Brady s'était lancé dans une croisade pour rendre plus difficile l'accès aux armes à feu aux États-Unis.

«*C'est quelqu'un qui a, je pense, révolutionné ce travail*», a déclaré l'actuel porte-parole de la Maison-Blanche, Josh Earnest. «*Même après avoir été blessé lors de cet attentat contre le président, il a démontré son patriotisme et son implication pour le pays en étant très actif sur un sujet qui lui tenait beaucoup à cœur*».

Agence France-Presse

Robert Gaudette devra répondre à une accusation d'évasion de garde légale

Québec — Robert Gaudette, le meurtrier qui s'était évadé la semaine dernière de l'établissement Montée-Saint-François, de Laval, a brièvement comparu lundi au Palais de

justice de Québec, après avoir été appréhendé dimanche soir dans la Vieille Capitale. La comparaison visait simplement à confirmer son transfert dans le district judiciaire de Laval, où il devra répondre, mercredi, à une accusation d'évasion de garde légale. L'homme de 55 ans, qui purgait depuis 2002 une peine d'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre non prémédité de sa conjointe, s'était enfui le 29 juillet dernier en passant par une fenêtre. Il

était admissible à une libération cette année. Il n'a offert aucune résistance lors de son arrestation, survenue sur la rue en plein centre-ville de Québec. Par ailleurs, dans ce dossier, Claude Hamelin, un homme de Rigaud de 59 ans qui a plusieurs antécédents judiciaires et qui aurait aidé Robert Gaudette après son évasion, a été épinglé jeudi par la police. Il a été accusé de complicité, vendredi, au Palais de justice de Valleyfield.

La Presse canadienne

LAC-MÉGANTIC

Décontaminer le sol prendra plus de temps que prévu

Québec ordonne le recours à des techniques biologiques

Les travaux de décontamination des milliers de tonnes de terres souillées lors de l'explosion de Lac-Mégantic l'année dernière vont tourner au ralenti pour les prochaines semaines. Le ministère de l'Environnement a demandé à la compagnie qui s'occupe du site de mettre en place un nouveau procédé afin de nettoyer le sol, selon TVA.

La compagnie LVM qui est chargée des travaux sur le site va devoir utiliser une technique de décontamination biologique de la terre, selon TVA, sur ordre du ministère. Ceci va demander le démantèlement de certains équipements de chantier à Lac-Mégantic, et l'installation de nouvelles machines.

Sous-traitant remercié

Le changement de procédé a donné lieu au remerciement d'un sous-traitant de LVM. La compagnie Clean Earth, qui était présente sur le chantier, devra plier bagage, selon Radio-Canada. Une vingtaine d'ouvriers ont été mis à pied. Les travaux de décontamination ont été suspendus pour le moment, mais LVM assure que le chantier ne prendra pas de retard.

Le déraillement de train survenu l'année dernière a provoqué le pire déversement de pétrole en sol nord-américain. Plus de 5 millions de litres de pétrole brut ont été déversés au centre-ville de la municipalité. La fin des travaux de réhabilitation est prévue pour décembre 2014. Le contrat obtenu par LVM auprès du ministère de l'Environnement est d'une valeur de 29 millions de dollars, selon TVA.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis de demande de changement de nom
Prenez avis que Rany Ismail-Fawaz dont l'adresse de domicile est le 447 rue Hélène-Baillargeon, Montréal, Qc, H2J 4E8 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Rany Fawaz et, en sa qualité de père, pour changer le nom de Naya Ismail-Fawaz en celui de Naya Fawaz, de Karl Ismail-Fawaz en celui de Karl Fawaz, de Léo Ismail-Fawaz en celui de Léo Fawaz.
Cet avis a été rempli et signé à Montréal, le 31-07-2014, par Rany Ismail-Fawaz.
(s) Rany Ismail-Fawaz



«*J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté...*»

www.aqeta.qc.ca

LE MONDE

L'armée ukrainienne appelle les civils à fuir les zones rebelles

Washington dénonce les nouveaux exercices militaires russes à la frontière

Donetsk — L'armée ukrainienne a appelé lundi les civils à fuir les zones contrôlées par les séparatistes prorusses, dont le fief Donetsk se trouve soumis à un étouffement de plus en plus serré.

« Nous appelons la population pacifique à quitter les zones occupées par les terroristes », qui « pillent la population locale, procèdent à des enlèvements, s'emparent de bâtiments et de véhicules privés », a déclaré un porte-parole militaire ukrainien, Andrii Lyssenko, devant la presse.

À Donetsk, l'état-major ukrainien a demandé aux séparatistes de respecter des cessez-le-feu autour de certaines artères pour permettre le départ des civils. Les combats s'intensifient ces derniers jours autour de la plus grande ville du bastion houillier du Donbass. L'armée ukrainienne, qui affirme avoir repris plus de 600 localités en près de quatre mois d'offensive, a revendiqué lundi une nouvelle avancée aux portes de Donetsk avec la prise de Iassynovata, à une vingtaine de kilomètres au nord.

Selon la mairie, d'intenses combats avaient lieu lundi après-midi à Mariïnka, dans l'immédiate périphérie sud-ouest de la ville.

Kiev a toujours affirmé que sa stratégie était d'isoler les insurgés à Donetsk et à Lougansk afin de les couper de la frontière russe, mais le rapprochement de ses troupes fait craindre à la population une attaque, au risque de combats particulièrement meurtriers.

Le porte-parole militaire a dit n'avoir « aucune information » concernant un assaut en cours. « Des préparatifs sont en cours », s'est-il borné d'ajouter.

Les civils, eux, continuent de fuir en masse. « Nous partons parce que c'est la guerre », a expliqué à la gare de Donetsk Igor, accompagné de sa mère et chargé de plusieurs sacs, avant de rejoindre des amis dans l'Ouest. « C'est terrible ce qui se passe : ils [les troupes loyalistes] sont entrés dans Mariïnka et ont tiré sur tout le monde », a déclaré sa mère, Nelly.

Dans l'autre bastion séparatiste, Lougansk, la mairie, qui a mis en garde pendant le week-end contre une possible catastrophe humanitaire, s'est dite incapable de fournir un nouveau bilan car l'électricité est coupée et les communications téléphoniques ne fonctionnent plus.

Depuis le lancement de l'offensive ukrainienne il y a près de quatre mois, plus de 1100 personnes sont mortes selon l'ONU. Ce chiffre ne prend pas compte les 298 victimes du crash du vol MH17 qui a entraîné l'introduction de sanctions occidentales sans précédent contre Moscou.

Donetsk et Lougansk « sont les villes clés occupées par les terroristes aujourd'hui, celles où se trouvent la plupart des terroristes et des armes, et nous savons qu'il ne sera pas facile de les libérer », a déclaré



Cette femme marche devant une affiche de recrutement des forces rebelles à Donetsk.

le ministre ukrainien de la Défense, Valéri Gueleté. « Terroristes » est le terme utilisé par les autorités de Kiev pour désigner les séparatistes armés.

« Je suis sûr à 100% que la victoire est très proche », a dit le ministre dans un entretien dimanche soir à la BBC.

Manoeuvres

Moscou a déclaré lundi que 438 soldats ukrainiens en opération dans l'Est s'étaient rendus et avaient été admis sur son territoire. À Kiev, M. Lyssenko n'a confirmé que partiellement, indiquant que 311 soldats avaient été contraints de se replier vers un poste-frontière russe à cause des combats.

Ajoutant à la pression, la Russie a lancé de nouvelles manoeuvres militaires impliquant plus de 100 avions de combat près de la frontière ukrainienne. L'OTAN, qui a procédé à des manoeuvres dans les pays voisins de la Russie ces derniers mois, a haussé le ton pendant le week-end contre ce qu'elle considère comme une « agression russe » en Ukraine, annonçant la préparation de « nou-

veaux plans de défense ». Les tensions internationales sont reparties de plus belle depuis le crash le 17 juillet du Boeing de Malaysia Airlines, vraisemblablement abattu par un missile, avec 298 personnes à bord dont 193 Néerlandais.

Lundi, la recherche des restes humains des victimes par les experts néerlandais, australiens, et pour la première fois lundi malaisiens, n'a pu commencer que tard dans la journée, entravée selon Kiev par des mouvements de troupes séparatistes.

Les Etats-Unis s'en sont une nouvelle fois pris lundi à la Russie dans la crise ukrainienne, dénonçant la poursuite de l'acheminement d'armements aux séparatistes et des manoeuvres militaires russes à la frontière orientale de l'Ukraine.

« Nous continuons de voir bien sûr des preuves que la Russie fournit aux séparatistes des armes et du matériel et qu'elle les entraîne [...] Nous pensons que la Russie pourrait se préparer à leur transférer des lance-roquettes plus puissants », a indiqué la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki.

Agence France-Presse

Démocratie et sommet américano-africain

Washington — Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a vanté lundi les valeurs démocratiques et les droits de l'homme au premier jour d'un sommet sans précédent entre les Etats-Unis et l'Afrique centré sur la coopération économique. Le président Barack Obama et son gouvernement accueillent pendant trois jours une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains, dont plusieurs foulent le tapis rouge de Washington malgré de mauvais bilans en matière de droits de l'homme. « Une société civile forte, le respect pour la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme, ce ne sont pas seulement des valeurs américaines, ce sont des valeurs universelles », a martelé le chef de la diplomatie américaine devant un parterre d'acteurs africains de la société civile. Citant une nouvelle fois l'exemple de l'ancien président sud-africain Nelson Mandela, John Kerry a affirmé que la plupart des peuples d'Afrique étaient favorables à une limitation à deux mandats pour leurs dirigeants. « Nous presserons les dirigeants de ne pas modifier les constitutions pour leurs bénéfices personnels ou politiques », a dit M. Kerry, sans désigner quelqu'un en particulier. Il a rencontré le président de la République démocratique du Congo Joseph Kabila à qui il avait déjà demandé, en visite en mai à Kinshasa, de respecter la limite à deux mandats imposée par la loi fondamentale congolaise.

Agence France-Presse

Bagdad aide les peshmergas

Bagdad — Bagdad a décidé lundi d'aider les peshmergas dans leur contre-offensive contre les jihadistes, une rare coopération entre le gouvernement et les forces kurdes qui témoignent de l'aggravation de la situation dans le nord du pays, où des milliers de civils ont dû fuir leurs foyers. Depuis le lancement le 9 juin d'une offensive d'insurgés sunnites menés par les jihadistes de l'Etat islamique (EI), les relations historiquement difficiles entre le gouvernement central et la région autonome du Kurdistan irakien se sont encore tendues, les Kurdes profitant de la déroute de l'armée irakienne pour s'emparer de territoires disputés de longue date. Mais lundi, face à l'avancée jihadiste, le premier ministre irakien Nouri al-Maliki a ordonné aux forces aériennes d'apporter leur soutien aux peshmergas kurdes, a annoncé le porte-parole de l'armée, Qassem Atta. Aux raids promis par Bagdad s'ajoute l'aide des combattants du parti kurde syrien de l'Union démocratique (PYD) qui sont arrivés en Irak prêter main forte aux peshmergas.

Agence France-Presse

MÉDITERRANÉE

La marine italienne a secouru 2700 immigrés en perdition

Rome — La marine italienne a annoncé lundi avoir secouru plus de 2700 personnes pendant le week-end, au cours de leur traversée des côtes de l'Afrique du Nord vers l'Europe, et récupéré deux cadavres devant les côtes libyennes.

Concernant les deux corps, la marine a simplement indiqué sur son compte Twitter qu'ils ont été récupérés « pendant les opérations de secours effectuées dimanche », sans autres détails.

Plus tard dans la journée, les autorités de la localité de Porto Empedocle, en Sicile, où ont été emmenés les deux corps, ont précisé qu'il s'agissait d'une femme de 35-40 ans et d'un enfant de 9-10 ans.

« Entre vendredi et dimanche, plus de 2500 personnes ont été secourues par les navires impliqués dans l'opération Mare Nostrum », souligne en outre la marine dans un communiqué.

Plus de 1300 d'entre elles ont été secourues vendredi et samedi dans le canal de Sicile et se trouvent sur la frégate Fasan qui les déposera dans la journée dans le port de Taranto, dans les Pouilles.

Un autre navire transporte près de 1200 réfugiés qui arriveront mardi à Salerne, au sud de Naples, tandis que la frégate Aliseo a secouru 227 immigrés dont 40 femmes et 95 mineurs.

Selon des chiffres officiels arrêtés au 30 juillet, la marine militaire a effectué dans le cadre de l'opération Mare Nostrum 426 interventions depuis le début de l'année et a secouru plus de 93 000 immigrés.



Fin de traversée pour un groupe d'Africains

L'opération Mare Nostrum a été déclenchée en octobre dernier, après deux naufrages ayant fait plus de 400 morts près de Lampedusa et de Malte.

« Tant qu'il n'y aura pas un gouvernement stable en Libye avec lequel discuter d'un contrôle et d'une gestion rationnels des flux de demandeurs d'asile et de migrants, nous ne pourrions rien faire », a déclaré dans l'après-midi le ministre des Affaires étrangères Federica Mogherini devant une commission parlementaire.

Plus de 20 migrants sont morts et des dizaines d'autres disparus dans le naufrage d'une embarcation de fortune

qui a coulé au large de la Libye, a par ailleurs indiqué mardi dernier le porte-parole de la marine libyenne.

Selon les rescapés, quelque 150 migrants étaient à bord de l'embarcation qui a coulé au large d'Al-Khoms, à 100 km à l'est de Tripoli.

Les migrants, originaires d'Afrique sub-saharienne, tentaient de rallier les côtes italiennes proches.

La Libye est un pays de transit vers les côtes européennes pour des centaines de milliers de migrants en grande majorité africains.

Agence France-Presse

L'ambassade d'Israël s'en prend à une journaliste espagnole

SANDRINE MOREL

Madrid — La correspondante de la Télévision publique espagnole (TVE) en Israël, Yolanda Alvarez, ne compte plus les commentaires de soutien sur sa page Twitter émanant de nombreux journalistes, reporters de guerre ou simples spectateurs, depuis que le porte-parole de l'ambassade d'Israël en Espagne, Hamutal Rogel, a publié un communiqué virulent mettant en cause son travail, le 1^{er} août.

Publié sur la page officielle de l'ambassade sur Facebook, le texte intitulé « TVE à Gaza : activisme vs. journalisme » n'hésitait pas à reprocher à la journaliste d'informer de l'opération « Bordure protectrice » depuis la bande de Gaza. Selon M. Rogel, ce faisant, elle se serait « transformée en courroie de transmission des messages, chiffres, images et données du Hamas ».

Critiquant ses « chroniques dramatisées » qui « abusent des adjectifs » et ses « mises en scène, résultat d'un casting et d'une sélection de scénarios au service des intérêts du Hamas », qui sont « le produit d'une militante », le communiqué a provoqué une vive polémique à Madrid.

Yolanda Alvarez a répondu rapidement à ces critiques : « Vous le dites vous-mêmes : c'est votre militantisme contre notre journalisme », a-t-elle écrit sur Twitter. Immédiatement, plusieurs associations de journalistes ont exprimé leur « indignation » face à une « tentative d'intimidation ». Le comité de rédaction de TVE a défendu le « travail professionnel » et « extraordinaire » de la journaliste et signalé que « l'accuser d'être une militante » au service d'une organisation considérée comme terroriste par la majorité de la communauté internationale « peut compromettre sa sécurité ».

La section espagnole de Reporters sans frontières (RSF) est allée plus loin encore. Samedi 2 août, dans un communiqué, elle a dénoncé les accusations de M. Rogel, dont l'objectif serait « de bâillonner par le biais de l'intimidation une journaliste indépendante d'un média public » et de « l'empêcher d'élaborer l'information depuis Gaza même ».

Surtout, RSF a révélé que « d'autres médias ont confirmé les incessantes pressions auxquelles les services diplomatiques israéliens en Espagne soumettent les journalistes et les médias espagnols ». L'organisation évoque notamment « une attitude permanente d'intimidation » par le biais de « plaintes, appels et visites ». Et de conclure que « pour toutes ces raisons, RSF-Espagne demande à Israël de cesser d'utiliser ses diplomates comme agents de pression et de propagande ».

Coïncidence ou pas, Yolanda Alvarez a été contrainte par la direction de TVE de quitter la bande de Gaza le 31 juillet, la veille du communiqué de M. Rogel, officiellement sur recommandation du ministère des affaires étrangères pour des raisons de sécurité. Elle est retournée à Jérusalem couvrir les bombardements.

Le Monde

Le Liban fait bloc contre les jihadistes

Labwé — Le Liban, profondément divisé sur la guerre en Syrie, a fait preuve lundi d'unité peu commune en assurant l'armée de son soutien et rejetant tout compromis avec des jihadistes qu'elle combat depuis samedi dans la région d'Aarsal, frontalière de la Syrie.

Au troisième jour d'affrontements qui ont causé 16 morts dans ses rangs, dont deux officiers, l'armée bombardait les collines surplombant la localité d'Aarsal, que les djihadistes contrôlent partiellement depuis ce week-end.

« Il ne peut y avoir de compromis avec les terroristes assassins, avec ceux qui ont violé le territoire libanais et insulté ses habitants », a affirmé à la presse le premier ministre Tamam Salam, à l'issue d'une réunion extraordinaire du gouvernement.

Il a assuré aussi qu'il avait « demandé aux autorités françaises d'accélérer la livraison des armes déjà approuvée dans le cadre de l'accord d'armements financé par l'Arabie saoudite ». Fin décembre, Ryad s'était engagé à octroyer trois milliards de dollars à l'armée libanaise afin que celle-ci, faiblement équipée, se procure des armes françaises.

Les combats à Aarsal ont éclaté après l'arrestation d'Imad Ahmad Jomaa, un chef du Front al-Nosra, branche syrienne d'al-Qaïda, selon une source militaire.

Des dizaines de djihadistes sunnites ont été tués depuis samedi dans les combats tandis que 13 soldats et 20 policiers sont portés disparus, vraisemblablement aux mains des assaillants, et 86 militaires ont été blessés, selon l'armée et une source de sécurité.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

Révision des programmes

Selon Martin Coiteux, président du Conseil du trésor, la Commission permanente de révision des programmes créée par le gouvernement Couillard ne coûtera pas un cent de plus aux contribuables, puisque les 3,8 millions alloués seront pris à même le budget du ministère. De toute façon, 3,8 millions pour dénicher 3,2 milliards d'économies, c'est peu! En fait, le problème est ailleurs.

Une majorité de Québécois est d'accord pour revoir le panier de services publics autant que la façon de les rendre. Il n'est donc pas question de préserver intégralement le théorique « modèle québécois » ou d'y mettre la hache, mais plutôt de faire le tri pour conserver les programmes essentiels tout en les améliorant. Après tout, il n'est pas normal d'attendre 14 heures aux urgences même si l'État est déficitaire!

Là s'arrête le consensus, le reste étant question d'idéologie, voire de rapports de force entre groupes d'intérêts souvent divergents. Car qu'est-ce qui est « essentiel »?

On connaît depuis quelques semaines le nom des experts qui formeront cette Commission de révision des programmes. Présidée par l'ex-ministre libérale Lucienne Robillard, elle sera composée de deux économistes, Claude Montmarquette et Robert Gagné, et de deux ex-administratrices au sein de l'appareil gouvernemental, Mireille Filion et Michèle Bourget.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Compte tenu des prises de position passées de certains commissaires, on peut déjà prévoir que la commission proposera, par exemple, de faire appel davantage au secteur privé tout en réduisant l'aide aux entreprises. Ira-t-elle jusqu'à inclure l'abolition des subventions à

l'industrie éolienne, à la cogénération dans l'industrie du papier et aux petites centrales hydroélectriques, trois secteurs qui doivent leur survie à la générosité de l'État, ou à augmenter les tarifs d'électricité pour combler ce manque à gagner?

En santé, proposera-t-elle de sacrifier la prévention et la recherche sous prétexte de se concentrer sur le travail clinique, pour ne pas dire sur les médecins et les hôpitaux? Ou encore de confier l'assurance médicaments aux compagnies d'assurance au lieu d'étendre ce programme public à tous les Québécois, comme il le faudrait.

Puis, qu'advient-il du ministère de l'Environnement perçu comme un « empêcheur de tourner en rond » par les évangélistes de la création de richesse?

En entrevue, lundi, le ministre Coiteux a répété qu'il trouvait anormal que le Québec consacre plus d'argent aux intérêts sur la dette qu'à l'éducation primaire et secondaire. Voilà une comparaison platement démagogique puisque la dette continuera de croître après l'atteinte du déficit zéro à cause des investissements en infrastructures.

En somme, ce qui dérange le plus dans cette opération, c'est qu'on tente de faire croire qu'il s'agit d'un exercice de rationalisation des dépenses alors qu'on s'approprie à redéfinir la place de l'État dans notre société sans préciser les principes à la base des travaux.

En 2010, la présidente du Conseil du trésor dans le gouvernement Charest, Monique Gagnon-Tremblay, avait annoncé l'abolition ou la fusion de 28 organismes et sociétés. L'opération avait permis de faire quelques économies, mais très peu. Si le gouvernement Couillard veut vraiment réduire ses dépenses de 3,2 milliards l'an prochain, ce sont des pans entiers qui devront disparaître. La décision n'aura rien d'administratif. Elle sera politique. Et il faudra la justifier.

CONFLIT UKRAINIEN

Recours aux forceps

Décidément, le dossier ukrainien évolue à l'image de la poupée russe. Un acte posé produit un fait qui fabrique un acte, etc. Le tout dans un emboîtement de rapports de force toujours plus musclés. Au ras des pâquerettes, au cours des sept derniers jours, on a assisté à ceci: les Européens d'abord, les Américains ensuite ont arrêté des sanctions sévères contre la Russie. Après quoi les Ukrainiens prussés ainsi que leurs parrains du Kremlin ont traité avec paresse la sécurité du périmètre où les inspecteurs et les scientifiques étrangers s'appliquent à retrouver les débris du Boeing de Malaysia Airlines. Autrement dit, ils ont fait le service minimum en dépit des conventions internationales.



SERGE TRUFFAUT

Ensuite, le premier ministre britannique David Cameron a utilisé des forceps sans hésitation aucune. En vue du sommet de l'OTAN qu'il présidera le mois prochain au Pays de Galles, le locataire du 10, Downing Street propose que les alliés adoptent une politique plus dure contre la Russie. Résultat direct? Lundi, des milliers de soldats russes et au-delà de 100 (!) avions et hélicoptères ont entamé une série d'exercices le long de la frontière avec l'Ukraine. Car...

Car il se trouve que l'armée « officielle » d'Ukraine a repris bien des territoires aux militants prussés. Non seulement elle a encerclé la capitale de l'Est, soit Donetsk, mais elle s'est introduite dans le cœur de celle-ci. Il est désormais dans l'ordre du plausible que Kiev contrarie sérieusement l'ambition régionale de Poutine, à moins que ce dernier opte pour une utilisation plus frontale, plus brutale, des ressorts militaires.

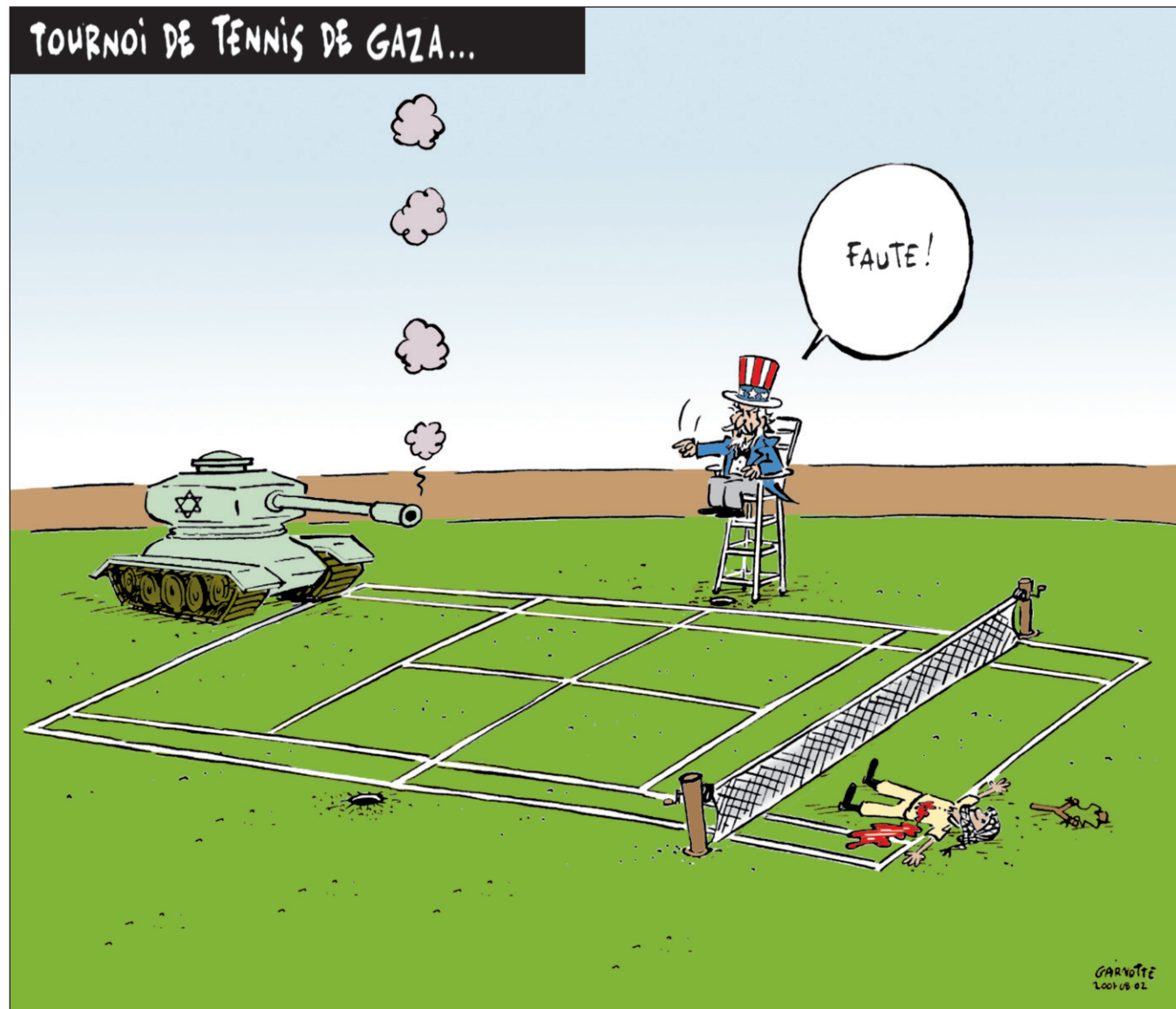
En fait, depuis le dévoilement des sanctions décidées par les membres de l'Union européenne (UE) et par la Maison-Blanche, l'autocrate du Kremlin sait que le plan consistant à moderniser l'armée russe risque fort d'être mis entre parenthèses. En effet, il est désormais interdit à tous les pays de l'UE, à toutes les entreprises, de vendre ces technologies que désirent ardemment les généraux russes. Pour dire les choses platement, sur ce flanc, l'armée russe ne supporte pas la comparaison avec l'Ouest.

Peut-être, on dit bien peut-être, que ce coin du monde est à la croisée des chemins. On avance cela parce que vendredi, Cameron a réclamé plus de sévérité de la part de l'OTAN et que lundi, le camp d'en face a entamé un exercice militaire d'envergure. Tout un chacun aura noté que les uns et les autres affûtent les rapports de force à l'aune de la pression, de l'escalade. Pas une fois au cours des sept derniers jours les mots de la diplomatie, de la négociation, n'ont été entendus. Inquiétant, c'est le moins que l'on puisse dire.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

LETTRES

Lettre au « new sheriff in town »

Monsieur Denis Coderre, pour montrer votre détermination quant aux injustices qui accablent Montréal, vous vous décrivez vous-même comme le *new sheriff in town*. Bon. Vaut mieux une définition en anglais qu'une mauvaise traduction. Je déduis de cet emprunt au vocabulaire des films westerns que ce genre de cinéma vous plaît. Le shérif fait régner la loi et l'ordre, le public applaudit. Mais voilà, il me semble que vous êtes maintenant hors personnage. Dans tous les films western qui se respectent, le shérif se bat pour éviter que des gens ne soient lynchés par une foule aveugle de colère, ou, le plus souvent, par de riches propriétaires désireux d'éliminer ceux qui menacent leurs intérêts. En approuvant le lynchage sauvage et sordide du Festival des films du monde de Montréal, vous devenez complice des forces obscures qui depuis des années essaient de se débarrasser de Serge Losique. Quel mauvais western! J'assiste au FFM depuis qu'il est au monde; je ne vous y ai jamais vu. Probablement que nous n'y allons pas aux mêmes heures.

Cependant, il est indécent, le mot est faible, que Montréal coupe les vivres à son festival international à quelques semaines de l'ouverture. Quand la foule se presse à sa porte pour exiger qu'on lui livre le prisonnier, coupable ou innocent, le shérif sort ses armes et menace la foule de tirer dans le tas. Dans le dossier du FFM, vous hurlez avec les loups! Le principal tort de Losique fut de résister aux pressions énormes des studios américains qui voulaient utiliser le festival comme tremplin de leurs œuvres. La porte étant fermée, ils se sont tournés vers Toronto avec succès. Tant mieux pour Toronto, mais Montréal reste le seul festival en Amérique du Nord où l'on peut voir des films de réalisateurs inconnus mais dignes d'intérêt. Des films impossibles à voir ailleurs, une fenêtre unique sur la sensibilité et la poésie des autres continents que le nôtre. Alors, shérif, cessez de vous cacher derrière vos fonctionnaires et agissez!

Paul Toutant
Montréal, le 3 août 2014

L'intransigeance

Monsieur Harper, je sais à l'avance que vous ne prêterez aucune attention à cette missive et à son contenu. Je tiens toutefois à vous exprimer mon incompréhension et ma honte de constater que vous soutenez sans condition les attaques israéliennes dans la bande de Gaza, particulièrement celles qui frappent intentionnellement les civils. Le peu de pertes israéliennes est le fait de soldats qui, en s'engageant au combat, savent que la mort fait partie du contrat. Rappelez-vous le nombre de soldats canadiens qui ont trouvé la mort en Afghanistan, ces héros dont les survivants parmi eux ont été ou-

bliés une fois rentrés au pays.

Ce soir, je pleure les corps déchiquetés d'innocents, la douleur des parents endeuillés et des enfants orphelins, puis je joins ma voix à celle du secrétaire de l'ONU pour condamner ces morts cruelles et injustifiées survenues dans une école refuge en secteur palestinien ce mercredi 30 juillet.

Vous continuez, malgré l'horreur de ces interventions assassines, à appuyer Israël et à mettre le blâme sur le Hamas pour le massacre inutile et révoltant d'aujourd'hui. Ce n'est pas la première fois que vous me faites rougir de honte et rager d'être encore Canadienne. Cette fois, trop, c'est TROP!

Je vous souhaite une nuit du juste, une nuit sans sommeil qui vous fait réfléchir et nuancer vos prises de position. Vous ne représentez pas que vos adhérents, mais aussi tous les citoyens de ce pays qui ne partagent pas obligatoirement votre idéologie et votre vision d'un monde meilleur. Ne l'oubliez pas, car nous, nous nous le rappellerons.

L'intransigeance n'a jamais ouvert la voie de la négociation.

Françoise Lord
Québec, le 1^{er} août 2014

L'Argentine se tient debout devant les « vautours »

Bien que l'Argentine soit loin d'être toujours un modèle dans sa gestion économique, le tout récent épisode de défaut de paiement sur sa dette révèle cruellement des lacunes dans le système financier international, de même que l'amoralité du capitalisme sauvage.

Quelle honte de voir qu'en cherchant de façon effrontée des gains spéculatifs, un groupe minoritaire d'investisseurs, sans scrupule, peut infliger une telle épreuve économique à une population de quarante millions d'habitants, de même qu'à la majorité des créanciers de l'Argentine. Dans les circonstances actuelles, c'est l'Argentine qui agit d'une façon juste et équitable face à un système sans responsabilité éthique ni valeurs morales.

Le dollar américain est utilisé comme principale monnaie internationale; cependant, des événements aussi dramatiques que celui auquel l'Argentine fait face maintenant, avec des répercussions potentielles au niveau mondial, peuvent être précipités par un jugement d'une Cour d'un district de New York. Les pays de l'Ouest font la promotion d'un cadre international; toutefois, des décisions se prennent en fonction des intérêts privés d'investisseurs américains. Ceci ne peut qu'entraîner un plus grand effort de la part d'autres pays, telle la Chine, pour accélérer l'affaiblissement du rôle dominant du dollar dans les affaires internationales.

Les États-Unis ont développé la méthode la plus éclairée et efficace de traiter les échecs financiers, le « Chapter 11 » du code des faillites américain. Pour-

quoi n'emploie-t-on pas la même approche vigoureusement au niveau international?

Espérons que, passant par des instances internationales, une telle aberration puisse être évitée à l'avenir.

Anthony Frayne, B. Sc. (Écon.), MBA
Le 1^{er} août 2014

Loi 22 et 40 ans de français, langue officielle: pas ce soir, chéri

Au lendemain de cet anniversaire historique que plusieurs considèrent comme important, j'étais à Magog, en plein milieu de l'effervescence estivale: restaurants bondés, rues achalandées et bonne humeur ambiante. Dans le restaurant où j'étais, un groupe assurait le fond musical pour le bonheur des clients qui remplissaient la terrasse extérieure par cette soirée exquise d'été. A un moment donné, il m'est apparu que le groupe ne reprenait que de vieux succès américains ou anglais, et pas une seule chanson dans la langue de la loi 22, du moins pendant les 2 ou 3 heures que dura notre repas. Trouvant la chose un peu étrange, après tout nous n'étions pas à Burlington ou à Plattsburgh, j'en ai fait la remarque aux personnes qui m'accompagnaient, mais pour eux, qui étaient de l'endroit, c'était un peu la norme à Magog. L'ensemble des clients ne semblait pas en être incommodé le moins du monde; même que durant la soirée un des clients s'est levé pour aller chanter avec le groupe. Ça y est, me suis-je dit, quelqu'un en a assez et va insister pour aller chanter quelque chose en français, et en plus, Félix Leclerc aurait eu 100 ans ce jour-là. Mais non, bien au contraire, ce dernier a sans hésitation interprété une chanson de Johnny Cash, en anglais, *Ring of Fire*, au grand bonheur des clients, qui l'ont acclamé avec grand enthousiasme. « Tu chantes ben, Johnny! »

Plus tard dans la soirée, alors que nous déambulions dans l'artère principale, nous pouvions entendre d'autres chanteurs dans d'autres restaurants chanter d'autres chansons en anglais. Alors qu'en Alberta certains se battent en cour pour obtenir le droit de se faire donner des contraventions en français, d'autres au Québec semblent d'accord pour laisser l'espace occupé par le français se rétrécir. Cet abandon de la chanson, de ce gros pan de la culture québécoise, n'est-ce pas un peu inquiétant? Si l'absence totale de chansons de notre répertoire n'émeut personne, dans un contexte de divertissement tel qu'une soirée au restaurant, n'est-ce pas là, dans le contexte québécois où il a fallu légiférer sur la langue, un jeu dangereux, un peu comme jouer avec le feu?

Comme le dit si bien Johnny Cash: « It burns, burns, burns like a ring of fire. »

Michel Gagnon
Longueuil, le 4 août 2014

IDÉES

CRISE À GAZA

Nous appuyons Israël

ÉRIC DUHAIME

Essayiste et chroniqueur

KEN PEREIRA

Syndicaliste

MARLENE JENNINGS

Ex-députée libérale de Notre-Dame-de-Grâce

JOANNE MARCOTTE

Essayiste et chroniqueuse

PAUL ESTRIN

Président du Parti vert du Canada

(à titre personnel)

Texte cosigné par 119 citoyens dont on trouvera la liste complète sur LeDevoir.com

Nous sommes des Québécois de divers horizons, de toutes les régions du Québec, de gauche ou de droite, fédéralistes ou souverainistes, qui pratiquent cent et un métiers. Bien peu de chose nous rassemble politiquement, et pourtant, nous sentons l'urgence aujourd'hui de mettre de côté nos différences afin d'unir nos voix car :

Nous ne nous reconnaissons pas dans l'apparente unanimité d'une certaine élite qui stigmatise actuellement Israël.

Nous ne nous reconnaissons pas dans les prises de position antisionistes ou anti-Israël promues par des organisations qui s'arrogent le droit de parler au nom de la société québécoise.

Pendant que quelques centaines de personnes manifestent leur appui au Hamas ou à la Palestine dans les rues de Montréal, nous sommes nombreux, témoins impuissants, à reconnaître le droit de l'État-nation du peuple juif de se défendre contre des attaques terroristes.

Israël est une démocratie libérale qui fait l'objet d'incessantes attaques par des mouvements religieux réactionnaires et fanatiques, dont les valeurs sont aux antipodes de celles que nous partageons avec les Israéliens.

Nous sommes scandalisés par ces indignés sélectifs, qui condamnent un pays libre et démocratique qui défend sa population, mais qui ignorent les conflits tribaux au Proche-Orient et en Afrique où les victimes se comptent par centaines de milliers.

Nous sommes révoltés par ces gens qui criminalisent Israël, mais gardent le silence sur les véritables crimes de guerre du Hamas qui,



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

« Nous sommes révoltés par ces gens qui criminalisent Israël, mais gardent le silence sur les véritables crimes de guerre du Hamas », affirment les 119 signataires de la lettre d'appui à Israël.

avec chaque tir de roquette cible d'innocents civils israéliens, en se cachant lâchement derrière d'innocents civils palestiniens.

Nous sommes horrifiés par les monstrueuses tactiques du Hamas qui cherche à faire le plus grand nombre de victimes palestiniennes en utilisant ses femmes, ses adolescents et ses enfants comme boucliers humains pour en faire des martyrs. Alors que le Hamas utilise les tunnels pour se protéger. Les Palestiniens sont les premières victimes de cette folie stratégique.

Nous ne comprenons pas le silence d'une certaine élite québécoise sur l'antisémitisme génocidaire annoncé au cœur de l'idéologie djihadiste du Hamas.

Aucun pays ne prend autant de précautions qu'Israël pour épargner la vie de civils. Au-

cune autre armée au monde ne prévient l'ennemi du lieu et du moment précis de ses frappes ciblées pour éviter des pertes de vies innocentes.

Aucun pays ne construit sur sa frontière un hôpital de campagne pour y soigner les victimes du camp adverse.

Partisans de la solution des deux États pour deux peuples, nous reconnaissons que des compromis difficiles doivent être faits de part et d'autre du conflit israélo-palestinien.

Toutefois, nous appuyons résolument le droit inaliénable et le devoir imprescriptible d'Israël de repousser les attaques de ceux qui n'ont d'autre but que de bloquer toute résolution pacifique du conflit et tout espoir pour les peuples israélien et palestinien de coexister.

Un « Plan églises » pour le Québec

LUC NOPPEN

Professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain à l'École des sciences de la gestion de cette université, Prix André-Laurendeau du meilleur article de l'année 2013 de L'Action nationale

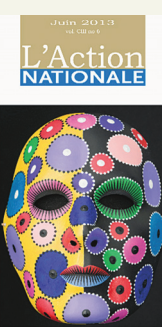
Au Québec, où les lieux de culte sont de propriété privée — ils appartiennent à des paroisses ou à des congrégations religieuses —, la survie des monuments ecclésiastiques et

conventuels est menacée. Les Églises, en particulier l'Église catholique romaine, ne peuvent plus et ne veulent plus consacrer de ressources au maintien de ce patrimoine. Les bâtiments sont donc fermés, vendus, convertis à d'autres usages ou tout simplement démolis.

Pour bien cadrer le sujet, il convient d'entrée de jeu d'évoquer quelques chiffres et de tenter une comparaison avec le cas de la France. Dans les deux cas, les églises sont fréquentées par environ 4,5% de la population : avec aussi peu de « messalisants » (personnes déclarant se rendre à la messe tous les dimanches), on est loin de la situation d'exercice public du culte qui autrefois valut à l'Église catholique romaine ses privilèges. Au Québec, comme en France, on trouve néanmoins une population qui se dit encore majoritairement « catholique ». Ce sont ces « catholiques culturels » qui prennent pour patrimoine ces églises édifiées en nombre au sein de leur communauté. En revanche, même si les Québécois sont convaincus qu'ils vivent sur une terre d'églises, le Québec ne compte qu'une église pour

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'une revue afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages d'un des derniers numéros de leur publication. Cette semaine, un extrait du numéro de juin 2013 de la revue *L'Action nationale*.



Dossier Explorations autour du destin des églises du Québec

2233 habitants, alors qu'en France, terre catholique millénaire, on en dénombre une pour 650 habitants : la charge patrimoniale est tout autre. Dans les deux cas, un pourcentage relativement équivalent de monuments est protégé par un statut juridique, mais là s'arrêtent les comparaisons : le budget annuel du ministère de la Culture et des Communications du Québec ne pourrait pas restaurer une seule des cathédrales de France, et les 324 églises québécoises « protégées » font sourire lorsqu'on évoque les 16000 églises classées en France.

La comparaison Québec-France reste cependant très instructive en matière de régime de propriété des églises. Cette question, en particulier, s'avère cruciale quand on sait qu'il ne peut y avoir de patrimoine sans propriétaire. En France, la Loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 a confié la propriété des églises paroissiales aux communes. Ces monuments, même très peu fréquentés, jouissent donc d'un propriétaire pérenne, alors qu'au Québec, la faible fréquentation des lieux de culte entraîne leur fermeture et

leur mise en vente parce que leur propriétaire (la fabrique ou la corporation religieuse) n'a pas l'option de s'adonner à d'autres activités que celles entourant le culte.

Cette question de la compétence et de la responsabilité patrimoniale des nouveaux propriétaires se posera avec plus d'acuité encore lorsque, bientôt, les monuments les plus précieux (les églises classées ou les « grandes nefs historiques ») deviendront désaffectés par le culte. En fait, la question se pose dès maintenant pour qui veut bien capter les premiers signaux.

La plupart des églises peuvent cependant être sauvées par une conversion de vocation. Le Québec a déjà acquis une bonne expertise en cette matière avec plus de 500 réalisations qui toutes portent un enseignement et font pédagogie. Nous vivons dans une société qui dispose des moyens requis pour convertir ces bâtiments à des fins communautaires, sociales ou culturelles, surtout à travers le Québec ; il s'agit d'établir un bon projet, réaliste et arimé aux programmes de subvention existants, et de démontrer un fort appui local. Le salut de nos

églises ne prendra pas naissance dans les bureaux du ministère de la Culture et des Communications sur la Grande Allée à Québec!

Il faut donc inventer un nouveau propriétaire de ce patrimoine collectif, de ces attributs patrimoniaux, une sorte de fiduciaire du patrimoine qui verrait au maintien des qualités patrimoniales des bâtiments utilisés à des fins communautaires ou culturelles après conversion.

Un autre volet de notre « Plan églises » consiste donc à susciter la création d'organismes qui se constitueraient, en tant que fiduciaires, à titre de propriétaires du patrimoine religieux bâti de grande valeur.

Il est temps de faire savoir aux autorités publiques et religieuses que les Québécois ont à cœur leur patrimoine religieux et qu'ils sont prêts à s'investir en nombre dans cette cause. Pour bien démontrer cette volonté, chaque église du Québec a besoin d'un projet et de porteurs de ce projet. J'aime croire que lorsque chaque élu aura reçu un ou plusieurs dossiers de développement et de conservation d'églises et qu'il devra prendre position, nous serons mûrs pour une corvée nationale. Il n'y a que l'action de proximité, éventuellement fédérée à l'échelle nationale, qui peut sauver nos églises. Un tel engagement local démontrera aux autorités le sens de la volonté citoyenne et la pertinence d'allocations budgétaires en appui à cette volonté : perpétuer l'utilisation des églises comme lieux communautaires et ancrages identitaires.

Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues*? Écrivez à arobitaile@ledevoir.com.

Quarante ans après la loi 22, où en sommes-nous?

XAVIER BARSALOU DUVAL

Président du Forum jeunesse du Bloc québécois

Si le français est officiellement la langue officielle du Québec depuis l'adoption de la loi 22 par l'Assemblée nationale du Québec le 31 juillet 1974, force est de constater que dans les faits, les institutions fédérales ne l'ont jamais vraiment reconnue. Alors que le gouvernement du Canada a financé à coups de millions des groupes comme Alliance Québec et le Quebec Community Group Network pour faire la promotion de l'anglais au Québec, il n'a jamais consacré un sou à des organismes tels qu'Impératif français ou le Mouvement Québec français.

D'ailleurs, même si presque tous les politiciens fédéraux clament haut et fort leur amour du français, leur refus de passer de la parole aux actes est éloquent. Par exemple, ils s'opposent notamment à l'application de la loi 101 dans les entreprises et aussi dans les organismes de juridiction fédérale. Il faut dire qu'avec Stephen Harper qui nomme des unilingues anglophones à répétition aux plus hautes fonctions de l'État, Justin Trudeau qui affirme publiquement son opposition à tout renforcement de la loi 101 et Thomas Mulcair qui a des antécédents d'avocat chez Alliance Québec, on pourrait difficilement trouver pire.

Que doit-on penser des jugements de la Cour suprême qui, à la suite de l'adoption de la loi 101 en 1977, sont sans cesse venus en réduire sa portée? Déjà, en 1979, la Cour ordonnait le retour du bilinguisme pour les lois et les tribunaux. En 1984, même si l'éducation est une compétence du Québec, ce sont les écoles qui furent visées avec l'imposition de la fameuse « clause Canada ». Les dispositions sur l'affichage commercial ont aussi été victimes du zèle de la Cour suprême en 1988 lorsque l'arrêt Ford considéra que d'empêcher l'utilisation d'une autre langue que le français allait à l'encontre du droit à la liberté d'expression. Plus récemment, en 2009, ce fut au tour de la loi 104 d'être invalidée, permettant ainsi à certains de s'acheter un droit à l'école anglaise via les écoles passerelles.

Même s'il faut saluer les efforts du gouvernement de Philippe Couillard visant à célébrer les quarante ans du « français langue officielle », cette opération cosmétique ne changera rien au portrait démographique actuel. Depuis une quinzaine d'années au moins, de recensement en recensement, on constate à chaque fois des reculs du français au Québec. On a beau ajouter de la peinture, quand le béton craque, c'est aux fondations qu'il faut s'attaquer.

Malgré tout, nous avons toutes les raisons d'être optimistes pour l'avenir. L'histoire de la forte résilience du peuple québécois et de son fort attachement à sa langue depuis la Conquête, il y a plus de 250 ans, est porteuse d'espoir. D'autant plus qu'à l'échelle mondiale, la population francophone est en pleine expansion, et ce, particulièrement sur le continent africain.

D'ici 2030, le nombre de francophones aura dépassé le nombre d'anglophones sur la planète, selon les études de Richard Marcoux du département de sociologie de l'Université Laval. De plus, selon l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, les trois cents millions de francophones actuels pourraient même en former près d'un milliard d'ici quarante ans! Triste constat de réaliser que le français est en déclin chez nous alors qu'il brille ailleurs dans le monde. Si le français évolue en territoire nettement hostile au sein du Canada, l'accession du Québec au statut de pays indépendant nous ouvrirait à des perspectives d'avenir nettement plus intéressantes.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 6500 caractères (y compris les espaces), ou 1000 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi : si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com), mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale : Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boissvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfalli (reporters); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héléne Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle : Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettono-Parazelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters); Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin (pupitre); équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction : Andrée Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelynne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, et Chantal Rainville (publicitaires); Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

PREUVES

SUITE DE LA PAGE 1

La Ville reconnaît que ces deux anciens ingénieurs ont mal agi, mais le contentieux ne peut rien faire pour le moment. «*Bien qu'il soit connu que ces personnes aient reçu des cadeaux de certains entrepreneurs, aucune preuve suffisante n'a été révélée jusqu'à maintenant pour permettre de fonder une réclamation monétaire*», indique par courriel la porte-parole.

«*Ceci dit, la Ville, de façon continue, demeure à l'affût de toute information qui pourrait lui permettre de prendre de tels recours, le cas échéant*», affirme M^{me} De Gagné.

En manque d'outils

Un moyen de récupérer plus facilement des fonds perdus par les contribuables serait la mise en place d'une loi pour aider les organismes publics à recouvrer les sommes payées injustement lors de l'attribution de contrats publics.

Un projet de loi avait été déposé en ce sens par le gouvernement péquiste. Il avait été rédigé dans le contexte des nombreuses révélations de la commission Charbonneau en 2013. Mais il est mort au feuillet, après la défaite péquiste. «*Pour votre information, le projet de loi 61 a été déposé sous l'ancienne législature à l'Assemblée nationale. Celui-ci est toutefois mort au feuillet. Je ne peux vous dire si le gouvernement du Québec souhaite le faire revivre*», indique M^{me} De Gagné, par courriel.

Le projet était destiné à aider le gouvernement à aller chercher l'argent de la corruption, s'il estimait que des entreprises ou des personnes avaient causé du tort aux organismes publics. Mais un projet semblable va être déposé par les libéraux prochainement, assure-t-on du côté du cabinet de Stéphanie Vallée.

«*La ministre de la Justice va déposer cet automne un projet de loi sur le recouvrement des sommes payées injustement par l'État en raison de la collusion dans la construction*», explique l'attachée de presse de la ministre, Jolyane Pronovost. Elle ne peut donner plus de détails pour le moment.

M. Vézina et M. Marcell ne sont pas les seuls anciens employés municipaux contre lesquels le contentieux de la Ville de Montréal n'a toujours pas réussi à tenter des procédures en recouvrement. L'ingénieur Yves Themens, les surveillants de chantier Michel Paquette et François Thériault sont les trois autres anciens fonctionnaires contre lesquels la Ville n'a pu entamer aucune procédure en recouvrement, faute de preuves notamment. «*Ce sont tous des cas, dont le dossier, l'enquête, est toujours ouvert, mais pour l'instant, jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de recours*», explique Louis-Pascal Cyr, le directeur des communications de Denis Coderre.

Une partie des fonds récupérée

Mais des sommes ont toutefois pu être récupérées par les avocats de la Ville de Montréal auprès des deux autres anciens ingénieurs municipaux. Au début du mois, la Ville de Montréal avait réussi à récupérer 344 800 \$ versés en pots-de-vin aux ex-fonctionnaires Luc Leclerc et Gilles Surprenant. Dans la foulée des révélations de la commission Charbonneau, la Ville avait déposé des griefs contre le syndicat représentant les deux anciens employés. M. Surprenant avait dit lors de son passage à la commission qu'il avait empoché 736 000 \$ en pots-de-vin et avait admis avoir gonflé les prix de contrats. Il s'est engagé à rembourser 182 800 \$. La Ville cherchait aussi à recouvrer 550 000 \$ de l'ingénieur Luc Leclerc. Finalement, M. Leclerc s'est engagé à verser 162 000 \$.

Avec Jeanne Corriveau et La Presse canadienne
Le Devoir



Un Palestinien rampe sous les débris d'une maison détruite par les bombardements de lundi à la recherche de survivants.

NÉGOCIÉ

SUITE DE LA PAGE 1

trois semaines auparavant et que «*c'était le Hamas qui l'avait rejeté*».

Il a relevé que les deux parties avaient donné vendredi leur accord à une trêve de trois jours, estimant que «*le Hamas avait pris des engagements et ne les avait pas honorés*». Le responsable israélien faisait allusion à l'attaque que, selon Israël, ce mouvement islamiste armé qui contrôle la bande de Gaza avait déclenchée peu après et dans laquelle trois soldats américains ont été tués. «*Nous serons là-bas et observerons très étroitement demain [mardi] matin si le Hamas respecte ou pas le cessez-le-feu*», a-t-il conclu.

«*Le Hamas a informé il y a quelques minutes Le Caire de son approbation de la trêve de 72 heures pour demain*», a de son côté dit un porte-parole du Hamas, Sami Abou Zouhri.

Un autre mouvement islamiste armé, le Jihad islamique, qui doit également prendre part aux pourparlers au Caire, a, quant à lui, fait savoir dans un communiqué que «*le cessez-le-feu interviendra dans les prochaines heures*».

L'Égypte, habituel médiateur des conflits entre Israël et le mouvement palestinien Hamas qui contrôle la bande de Gaza, avait invité la semaine dernière Israéliens et Palestiniens à envoyer des délégations pour des négociations en vue d'une trêve.

Mais seule la délégation palestinienne, composée notamment de responsables du Hamas et de l'Autorité palestinienne que dirige Mahmoud Abbas, s'était

rendue au Caire, les Israéliens ayant jusque-là refusé d'y aller.

Israël reste

Peu avant d'accepter la trêve de 72 heures, Israël a annoncé qu'il ne comptait pas encore se retirer. «*Nous ne partons pas, nous restons dans la bande de Gaza, il y a encore beaucoup d'autres missions à terminer*», a expliqué à la télévision Moti Almoz, le porte-parole de l'armée, après avoir assuré que «*tous les tunnels repérés avaient été détruits*».

L'armée israélienne avait repris peu avant ses opérations, après une trêve unilatérale de sept heures et malgré une réprobation internationale de plus en plus ferme.

«*La campagne à Gaza se poursuit*» et «*ne prendra fin que quand les citoyens d'Israël auront retrouvé le calme et la sécurité de manière prolongée*», a affirmé le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou.

Les explosions ont effectivement repris dans les alentours de la ville de Gaza, a rapporté un correspondant de l'AFP.

Plus de 1850 Palestiniens sont morts dans l'enclave, selon les services de secours locaux, depuis le début, le 8 juillet, de cette nouvelle offensive destinée à faire cesser les tirs de roquettes à partir de la bande de Gaza et à détruire les souterrains permettant aux combattants palestiniens de porter le danger sur le sol israélien.

Du côté israélien, 64 soldats et trois civils ont été tués.

Avec la pause observée par l'armée israélienne dans son pilonnage, la journée de lundi a été moins meurtrière que les autres. En début de soirée, 23 Palestiniens avaient été tués selon les secours locaux, alors que plusieurs dizaines de personnes

meurent chaque jour depuis le début de l'offensive.

Les tensions créées par la guerre ont rejailli simultanément à Jérusalem même, théâtre de son premier attentat mortel en plus de trois ans et de violences dans plusieurs quartiers.

Un jeune Palestinien à bord d'une pelleteuse a percuté et retourné un autobus à la mi-journée. Un juif orthodoxe a trouvé la mort dans cette attaque qualifiée de «*terroriste*» par la police. L'auteur des faits a été abattu.

Condamnations

La communauté internationale a haussé le ton contre l'État hébreu lundi. «*Israël peut faire davantage pour empêcher des victimes civiles*», a ainsi martelé Jennifer Psaki, la porte-parole du département d'État américain. «*Mais cela ne change pas le fait qu'Israël reste un partenaire important en termes de stratégie et de sécurité. Il a le droit de se défendre*».

Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a reconnu le droit «*total*» d'Israël à se défendre. «*Mais ce droit ne justifie pas qu'on tue des enfants et qu'on massacre des civils*», a-t-il dit. «*Combien de morts faudra-t-il encore pour que s'arrête ce qu'il faut bien appeler le carnage de Gaza?*», a-t-il encore demandé. Le président français François Hollande a parlé, quant à lui, de «*massacres*».

De son côté, l'Assemblée générale de l'ONU tiendra mercredi une «*réunion informelle*» de ses 193 membres, convoquée à la demande du groupe des pays arabes à l'ONU, pour examiner la situation dans la bande de Gaza, a indiqué lundi une porte-parole.

Agence France-Presse

LECTURES

SUITE DE LA PAGE 1

l'égard des LGBT, mais aussi à aider les enseignants et les éducatrices à en discuter avec les enfants en leur proposant des outils et une série de questions à leur poser. «*Si on veut être en mesure de développer cette ouverture à la diversité, il faut briser le mythe de l'hétérosexisme dès le plus bas âge. Si on ne prend pas les enfants en CPE, ils prennent déjà le moule et perpétuent le mythe, notamment que les petits gars qui aiment le rose sont des tapettes*», affirme M. Pétrin, qui milite depuis des années contre les stéréotypes sexuels.

Débat délicat

La proposition de la CSQ d'intégrer la littérature LGBT dans les CPE et les écoles suscite déjà une variété de réactions sur les réseaux sociaux. Si certains parents y voient une bonne façon de démystifier les préjugés, d'autres se demandent à quoi servirait de lire ce genre d'histoires aux jeunes enfants qui ne se questionnent pas encore sur leur identité sexuelle. Certains craignent même que leurs enfants aient envie de changer de sexe ou soient attirés par de nouvelles pratiques sexuelles. En France surtout, le débat a été des plus houleux ces derniers mois alors que des parents se sont opposés à un programme d'égalité qui visait, selon eux, à intégrer dans le cursus scolaire la «*théorie des genres*», qui prétend que nous ne naissons pas homme ou femme, mais que nous le devenons à cause des pressions sociales.

«*Mais ça n'existe pas, la théorie des genres. On n'enseigne pas aux enfants à choisir leur sexe ni même leur orientation sexuelle*», lance Michel Dorais, professeur à l'école de travail social à l'Université Laval. Ce sociologue spécialiste de la sexualité s'est d'ailleurs réjoui d'apprendre que la CSQ avait dressé une liste de lecture pour aider à enseigner la diversité sexuelle. «*Tous les enfants sont concernés, il n'y a pas une famille au Québec qui ne connaît pas un LGBT. C'est pourquoi parler de la diversité sexuelle est bien, mais tout est dans la manière de le faire*», mentionne-t-il. À son avis, le plus important est de présenter cette nouvelle littérature jeunesse en l'inscrivant dans le respect de la diversité humaine tant dans les ressemblances que les différences.

Néanmoins, M. Dorais reconnaît que certains parents pourraient être réticents que des lectures concernant les LGBT soient éventuellement imposées dans les CPE et les écoles. «*Les gens qui s'opposent au respect de la diversité humaine, qu'ils soient racistes, sexistes ou homophobes, ils ont droit à leur opinion. Mais la société québécoise et canadienne a fait, par ses lois et ses Chartes, d'autres choix*», tient-il à rappeler.

Dès la semaine prochaine, la liste de la CSQ sera disponible lors de Fierté Montréal et sera mise en ligne sur le site de la CSQ. M. Pétrin compte également la soumettre aux bibliothécaires dans les institutions scolaires et des démarches seront éventuellement entamées auprès des syndicats des éducatrices en garderies et des enseignants avant d'approcher le ministère de l'Éducation. À l'automne, des guides pédagogiques sur quelques ouvrages destinés aux élèves de deuxième cycle primaire et du secondaire élaborés par des enseignants et des psychologues seront aussi disponibles sur Internet. On retrouvera, entre autres, un guide sur *Philippe avec un grand H*, ou encore *Ulysse, alias Easy Loup Galop*. En 2013, une enseignante de français de 4^e année a tenté l'expérience en faisant lire à ses élèves ce dernier roman jeunesse traitant des différents modèles de famille, dont les familles homoparentales.

Le Devoir

ÉCHEC

SUITE DE LA PAGE 1

contre la participation aux guerres impériales, dit son biographe, Réal Bélanger. Sa carrière politique a pris son essor en opposition à la guerre des Boers (1899), la création d'une marine de guerre (1910) et la construction de bateaux de guerre (1912). Au Devoir, on attend son premier éditorial avec impatience. Ce sera la surprise. Bourassa soutient que, comme «*dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, [le Canada] n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle ni aucun intérêt immédiat dans le conflit actuel*». Pourtant, si Bourassa ne se gêne pas pour dénoncer le «*bourrage de crâne*» qui sévit au Canada plus qu'en France, écrit-il, il ajoute que, comme nation française et anglaise, le Canada est justifié d'y participer dans la mesure de ses moyens.

Selon l'historien Jean-Philippe Warren, de l'Université Concordia, le libéral ultramontain qu'est Bourassa marche sur des œufs. «*Les évêques ont déjà réagi et préparent un mandement en faveur de la participation à la guerre et de l'obéissance à l'autorité légitime. Si son élan naturel l'incite à s'y opposer, Bourassa ne veut pas prendre les évêques de front. Il le dit d'ailleurs dans une lettre*».

Les «*Boches de l'Ontario*»

Pourtant, à mesure que la guerre perdure, Bourassa va réfuter tous les arguments en sa faveur, de la défense de la «*civilisation*» à celle de la «*démocratie*» qui n'est pas vraiment sa tasse de thé. Il attaque l'incohérence de la mobilisation canadienne qui envoie les hommes au front alors qu'il faut produire plus. Il est d'autant plus incité

«*Pour Bourassa, l'impérialisme a trahi l'esprit de la Confédération. Mais, pour Groulx, la guerre a révélé qu'elle était un marché de dupes.*»

Béatrice Richard, historienne, Collège militaire royal de Saint-Jean

à le faire que, depuis 1912, l'adoption du règlement 17 limite considérablement l'enseignement en français dans les écoles de l'Ontario. Il en conclut que l'«*union sacrée*» n'existe pas au Canada. Dès lors, sa plume se déchaîne. «*Pour nous*», écrit-il, «*les ennemis de la civilisation française et de la nationalité canadienne, ce ne sont pas les Huns d'Europe, mais leurs émules, les Boches de l'Ontario et du Manitoba*». En 1917, au moment de la conscription, *Le Devoir* passera à deux doigts d'être interdit.

Bourassa est d'autant moins sensible aux arguments bellicistes que, contrairement à son ancien confrère Olivar Asselin, qui lève un bataillon pour aller défendre la mère patrie, il n'a guère de sympathies pour cette France républicaine, pour qui la guerre serait un châtiment divin destiné à expier la Révolution. Plus le temps passe, plus Bourassa invoquera le pacifisme du pape Benoît XV comme caution morale, dit Jean-Philippe Warren, qui constate que le pacifisme canadien-français date peut-être de cette époque. «*À l'époque de la Nouvelle-France, des patriotes et dans les années qui précéderont la guerre, nous étions un peuple guerrier*».

Le choc est d'autant plus violent entre deux visions du Canada qu'en face, les partisans de l'effort

de guerre sont convaincus que c'est ainsi, par servilité à l'empire aurait dit Bourassa, que le Canada va conquérir son indépendance. «*C'est un discours que l'on retrouve dans tous les dominions*», soutient l'historienne australienne Jennifer Wellington, du King's College de Londres. «*C'est en aidant la mère patrie qu'on obtiendra la reconnaissance de Londres, plus d'autonomie, même l'indépendance. Il y a beaucoup d'idéologie dans ce discours qui a souvent été inventé après la guerre*».

Bourassa hors jeu

Bourassa va perdre sur toute la ligne. Non seulement l'imposition de la conscription en 1917 et les émeutes de Pâques à Québec apparaissent comme la négation de l'idée même que Bourassa se faisait du Canada, celle d'un pacte entre deux nations, mais le Canada gagnera ainsi le droit d'être signataire du traité de Versailles.

«*Bourassa est hors-jeu à la fin de la Première Guerre mondiale*», dit Warren. «*Le Canada de Bourassa, celui des deux peuples fondateurs n'existe plus. Il n'est plus le leader organique des Canadiens français et se retire dans ses terres. Il devient critique des jeunes nationalistes et plus pieux que jamais*».

C'est à partir de la Grande Guerre que les natio-

nalistes vont se détacher de Bourassa pour se tourner vers un nouveau leader qui n'hésitera pas, lui, à critiquer la Constitution de 1867. La notoriété du chanoine Lionel Groulx commence à s'imposer à cette époque. Ce n'est pas un hasard si sa première série de conférences, «*Nos luttes constitutionnelles*», porte sur la Confédération, dit l'historienne Béatrice Richard, du Collège militaire royal de Saint-Jean. «*Pour Bourassa, l'impérialisme a trahi l'esprit de la Confédération. Mais, pour Groulx, la guerre a révélé qu'elle était un marché de dupes*».

Ces premières conférences risquent d'ailleurs de lui coûter son admission à la Société royale.

«*On assiste à la naissance d'un nouveau nationalisme*», dit son collègue Charles-Philippe Courtois. «*La rupture de Groulx avec Bourassa se produira en 1921 avec la parution de Notre avenir politique. La fin de la guerre lui enseigne que les empires ne sont pas éternels. L'Inde et l'Irlande ne sont-elles pas devenues indépendantes? Dans l'appel de la race, il met en scène un divorce qui peut être compris comme celui du Canada et du Québec*». Les années qui suivent verront la création de l'Action libérale nationale, qui prône pour la première fois un nationalisme économique centré non plus sur le Canada, mais sur le Québec.

Courtois déplore qu'on ne se souvienne pas plus de la Grande Guerre qui est déterminante dans notre histoire. «*Nous avons une mémoire anémique. C'est une faiblesse qui explique notre identité souvent hésitante*».

Le Devoir

Mercredi: La guerre oubliée des poilus québécois

Lire aussi: Ottawa souligne les 100 ans du début de la Grande Guerre. Page A 2

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Par courriel agenda@ledevoir.com